

**Mémoire déposé dans le cadre
de la consultation devant déboucher sur
la Planification pluriannuelle de l'immigration au Québec
pour la période 2024-2027**



**CENTRE LOCAL
DE DÉVELOPPEMENT**
ROUYN-NORANDA

Introduction

La pénurie de main-d'œuvre qui frappe les entreprises du Québec apporte son lot de défis, et les entrepreneurs de l'Abitibi-Témiscamingue ne sont pas différents de ceux des autres régions. L'exode des jeunes, le vieillissement de la population et la concurrence des entreprises étrangères compliquent toujours plus la recherche de main-d'œuvre qualifiée pour les petites et moyennes entreprises de notre région.

Le Centre local de développement Rouyn-Noranda tente de trouver des solutions pour répondre aux besoins des entreprises en proposant plusieurs options : l'automatisation, les restructurations, le partage d'employés qualifiés, la formation, l'embauche de personnes ayant des limitations et, en dernier recours, le recrutement international.

Cette dernière option n'est pas une solution miracle, mais elle représente l'option envisagée par plusieurs entreprises pour résoudre la pénurie de main-d'œuvre au sein de leur organisation. Cette solution peut cependant se révéler laborieuse et coûteuse pour les petites entreprises. Il importe donc de bien préparer celles-ci et de les soutenir tout au long de leur démarche ainsi que d'identifier les meilleurs candidats.

Des outils de francisation à moduler selon les régions

À la lecture du document de consultation devant déboucher sur la Planification pluriannuelle de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027, nous constatons que la majorité des orientations proposées doivent être mises en place pour le bien de la province et pour assurer une protection adéquate de la langue française.

Les **orientations 1 et 2**, qui sont liées à la francisation, font ainsi concurrence aux allègements du gouvernement fédéral pour l'immigration francophone hors Québec. Ces allègements limitent le bassin d'immigrants francophones pour le Québec. Il demeurera donc important de trouver une façon de maintenir la compétitivité de nos entreprises.

Concernant les services de francisation, ceux-ci sont déjà bien implantés dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Toutefois, ils sont parfois plus difficiles à obtenir dans les plus petites MRC, lesquelles n'accueillent pas assez d'immigrants de même niveau de francisation pour avoir droit aux subventions du gouvernement en la matière.

L'apprentissage du français offert en ligne ne constitue pas, quant à lui, une solution valable pour l'ensemble des régions. Les communautés isolées ou de très petite taille n'ont effectivement pas toujours accès à un réseau internet efficace, ce qui limite fortement la portée de ces formations à distance. Par conséquent, nous recommandons de réduire le seuil de participants par groupe et de hausser les subventions disponibles pour les plus petites municipalités.

Assurer la rapidité du traitement des CAQ et des CSQ

Par ailleurs, il faudra s'assurer de la rapidité du traitement des dossiers des Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) et des Certificats de sélection du Québec (CSQ). Il faudra également conclure un accord avec le gouvernement fédéral pour un traitement rapide, en ce qui a trait aux demandeurs du Québec, des demandes relatives aux permis de travail et aux permis d'études et, par la suite, aux demandes de résidence permanente. Tout cela, bien entendu, en respectant les **orientations 3 et 6**.

Une première immigration primordiale

Les **orientations 4 et 5** demeurent incontournables pour assurer le développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue et ne peuvent être dissociées de l'**orientation 9**, en lien avec la régionalisation de l'immigration.

Nous sommes tout à fait conscients que la première immigration reste primordiale pour un immigrant. Une fois installé dans son nouveau logis, que son réseau de services est bien mis en place et que les liens d'amitié se sont tissés, il est difficile pour un immigrant de changer de milieu et de tout recommencer à zéro. Cette réalité est davantage présente pour les immigrants économiques, qui arrivent souvent accompagnés de leur famille.

À l'inverse, les étudiants sont parfois plus mobiles et vont choisir de s'établir là où l'emploi est plus facile à obtenir. Nous sommes donc d'avis qu'il faudrait déployer davantage de projets pilotes dans les régions éloignées afin d'encourager les étudiants étrangers à s'y installer et à y demeurer. Les bourses qui ont été mises en place pour favoriser le recrutement d'étudiants étrangers au niveau postsecondaire ne s'appliquent en effet qu'à certains programmes et demeurent insuffisants pour répondre adéquatement aux besoins de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est notamment le cas de la formation professionnelle pour les métiers de soudeur, de mécanicien, de peintre ou encore de camionneur, qui sont en forte demande dans notre région.

Des mesures qui répondent surtout aux besoins des grands centres

Nous ne pouvons être contre l'**orientation 7**, laquelle consiste à répondre aux besoins du marché du travail pour toutes les régions. Cependant, nous constatons que les outils mis en place répondent surtout aux entreprises de l'axe Montréal – Drummondville – Québec, avec Montréal International, la Société de développement économique de Drummondville (SDED) et Québec International. Ainsi, bien qu'elles s'adressent à l'ensemble de la province, les Journées Québec, qui sont organisées majoritairement par ces trois organismes, priorisent la participation des entreprises de ces mêmes trois régions. Quant aux organismes en place dans la région de Montréal, tel que le PROMIS (Promotion – Intégration – Société nouvelle), ceux-ci ne sont efficaces que pour les régions situées à proximité de la première migration puisque le réseau y est déjà établi.

Dans l'**orientation 7**, il est mentionné : « *Les outils existent pour l'ensemble des régions du Québec, y compris la région de Montréal. Néanmoins, ils constituent des véhicules permettant de mettre de l'avant les avantages et les particularités de chacune des régions du Québec* » (page 48). En ce sens, nous estimons que l'organisme Arrima devrait faire preuve d'une plus grande proactivité envers les régions éloignées en encourageant les candidats à y appliquer pour travailler. Nous considérons également que des missions de recrutement international devraient pouvoir être prises en charge directement par et pour les régions éloignées.

Une excellente idée, mais qui nécessite une adaptation

La reconnaissance des compétences, exposée dans l'**orientation 8**, est une excellente idée. Cependant, il faut prendre en compte que les mises à niveau de plusieurs formations ne sont pas offertes dans toutes les régions. Par exemple, les pharmaciens doivent suivre une formation d'une durée d'environ une année avant de pouvoir exercer leur profession au Québec. Or, cette formation ne se donne qu'à Montréal. Pendant cette période, le candidat risque donc de s'installer pour de bon dans la métropole, et ce, même si c'est une entreprise d'une région éloignée qui a effectué les démarches pour le recruter. À titre de solution, il serait pertinent de développer des ententes avec les ordres professionnels et les institutions d'enseignement de l'Abitibi-Témiscamingue pour faciliter l'accès à certaines professions.

Un manque de financement adéquat pour les régions éloignées

Comme il a été mentionné un peu plus haut, l'**orientation 9** ne peut se réaliser qu'en conjonction avec les **orientations 4 et 5**. Cependant, à la lecture de celle-ci, nous constatons que l'**orientation 9** ne correspond pas à une véritable régionalisation de l'immigration, mais qu'elle fait plutôt partie de l'**orientation 10**, laquelle cible les services d'intégration des personnes immigrantes. Par conséquent, nous considérons que la Planification pluriannuelle de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027, telle que présentée dans le document de consultation, ne contient aucune véritable mesure destinée à régionaliser efficacement l'immigration.

Tous les services, formations et outils de support aux entreprises et aux institutions d'enseignement sur l'accueil et l'intégration sont déjà instaurés dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Presque chaque ville, chaque MRC et chaque organisme d'accueil reçoivent déjà du financement en provenance du Programme d'appui aux collectivités (PAC). Or, bien qu'ils bénéficient de ce soutien financier, les organismes accueillent très peu d'immigrants. Par conséquent, nous soutenons que ce n'est pas en haussant le financement lié au PAC que les immigrants viendront s'installer davantage dans les régions, mais plutôt avec des services de recrutement adaptés et personnalisés aux besoins des entreprises de chacune de ces régions.

À cet égard, force est de constater qu'il manque de financement adéquat pour les démarches de soutien au recrutement, pour la participation des régions éloignées à des missions de recrutement à l'international et pour accompagner de manière efficace les entreprises lors de celles-ci. Pourtant, c'est à partir du pays d'origine de ce dernier que les régions doivent se faire connaître à l'immigrant avant que celui-ci arrête son choix sur l'endroit où il souhaite s'installer pour travailler et développer son projet de vie. D'ailleurs, nous déplorons l'importance que le plan d'action de la Planification pluriannuelle de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 accorde à encourager majoritairement la deuxième immigration, alors qu'à notre avis, c'est bien davantage la première immigration qu'il faut mettre de l'avant pour que celle-ci bénéficie réellement aux régions.

Le CARMOI, un projet pilote pour une régionalisation efficace de l'immigration

Dans cette optique, le CLD RN a élaboré un projet pilote destiné à répondre de manière efficace et personnalisée aux questions relatives à la régionalisation de l'immigration. Désigné par l'acronyme CARMOI (Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante), ce projet

pilote, que nous voulons mettre en place sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et qui est appuyé par les cinq MRC de la région ainsi que par de nombreux organismes, a été déposé en mars 2023 auprès de Mme Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du document fourni en annexe, nous croyons fermement que le CARMOI s'inscrit parfaitement bien dans une démarche de régionalisation de l'immigration. Nous demeurons convaincus que, en conjonction avec les services déjà offerts par le MIFI, il saura accompagner de manière adéquate les petites et moyennes entreprises qui font face à la pénurie de main-d'œuvre et qu'il saura leur proposer les outils les plus appropriés pour qu'elles apprennent à effectuer elles-mêmes et avec succès leurs démarches de recrutement à l'international.



**CENTRE LOCAL
DE DÉVELOPPEMENT**
ROUYN-NORANDA

161, avenue Murdoch
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1E3
819 762-0142 | CLDRN.CA

Projet pilote de CARMOI

Sommaire exécutif

Le projet pilote proposé par le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLD RN) consiste à mettre en place un Centre d'accompagnement pour le recrutement de main-d'œuvre immigrante (CARMOI) qui couvrirait le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda et des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue. D'ailleurs, dans un souci d'afficher une image représentative et neutre de ces partenariats, le CLD RN a conçu une image de marque territoriale forte. Né d'une vision commune, Panorama Québec aspire à positionner stratégiquement à l'étranger le potentiel et l'immensité de notre territoire, caractérisé par sa nordicité, son dynamisme économique, la qualité de ses emplois et la richesse de sa vie culturelle.

La mise en place en Abitibi-Témiscamingue d'un CARMOI, qui serait propulsé par le CLD RN par l'entremise de son image de marque territoriale Panorama Québec, vise à soutenir des actions qui ne sont pas couvertes par le Programme d'appui aux collectivités (PAC) ou par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'immigration (PASI).

Ce projet vise à répondre efficacement et promptement à des problèmes soulevés par les entreprises de notre région face à la pénurie de personnel. Il vise aussi à rééquilibrer le rapport de forces entre l'Abitibi-Témiscamingue et les grands centres urbains en matière d'attractivité de la main-d'œuvre. De plus, il s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire.

Projet pilote de CARMOI – Objectifs

Objectif principal	Objectifs généraux
Au terme des cinq ans du projet pilote, la somme de toutes les initiatives régionales permettra d'accueillir et d'intégrer un minimum de 500 travailleurs étrangers annuellement, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois.	1. Démocratiser le processus d'immigration économique.
	2. Renforcer la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante.
	3. Assurer un maillage en continu grâce à une banque de candidatures de petite envergure, constituée de candidats ayant démontré un réel intérêt envers l'Abitibi-Témiscamingue.
	4. Améliorer l'attractivité du territoire desservi par le positionnement de Panorama Québec.
	5. Consolider le positionnement du MIFI dans le déploiement de son offre de services à l'échelle régionale.
	6. Contribuer à la réussite du plan de régionalisation du MIFI en développant davantage les services pour la migration primaire.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les Journées Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. D'ailleurs, en avril 2021, la Ville de Rouyn-Noranda lui a confié un nouveau mandat en ce sens. Il en a découlé la mise en œuvre de plusieurs mesures destinées à soutenir les entreprises dans le recrutement international.

Depuis l'implantation de son département Main-d'œuvre et immigration en avril 2021, le CLD RN a fait la promotion de cinq Journées Québec et accompagné les entreprises dans deux de celles-ci, soit au Maroc et en France. Nous avons également participé aux éditions 2021 et 2022 du Mois du Québec en France organisées par Objectif Québec. Au terme de ces activités d'attraction et de recrutement, nous avons échangé avec près de 250 entreprises, desquelles 40 ont participé aux diverses missions proposées, qui se sont soldées par la sélection d'une cinquantaine de candidats. Ces candidats ont parcouru ou parcourent différentes phases du processus d'embauche. Les missions d'Objectif Québec nous ont également permis de constituer une banque

d'une centaine de candidats que nous avons rencontrés et qui ont signifié un intérêt concret à s'installer en Abitibi-Témiscamingue. Nous bénéficions aussi d'ententes avec les MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue ainsi qu'avec Services Québec pour nous soutenir pour deux missions, dont le Mois du Québec en France 2022, entre autres.

Les cinq grands axes du projet pilote de CARMOI

Accompagnement

- Séances d'information pour démocratiser les processus d'immigration économique
- Mercredi consultation avec la CRIC (conseils sans actes juridiques)

Attractivité

- Accompagner les entreprises lors de missions à l'étranger
- Développer des partenariats avec des collaborateurs internationaux
- Positionner Panorama Québec et développer des initiatives innovantes

Recrutement

- Maintenir une banque de candidatures régionale de petite envergure
- Promouvoir les Journées Québec et représenter les entreprises lorsque celles-ci ne peuvent se déplacer
- Organiser une journée de recrutement régional virtuel avec des partenaires à l'étranger
- Organiser des missions sectorielles en partenariat avec le MIFI

Formation

- Développer et adapter des ateliers en fonction des besoins exprimés par les entreprises
- Offrir en continu des ateliers pratiques variés touchant à l'entièreté du continuum de services

Référencement

- Référer les entreprises vers le MIFI lorsqu'elles ont besoin de ses services
- Référer vers l'ensemble des composantes du continuum de services

Coûts du projet An 1 et Ans 2 à 5

Coûts annuels du projet de CARMOI

Le tableau suivant détaille les coûts annuels rattachés à l'implantation et au déploiement du projet pilote de CARMOI. Les coûts d'opération annuels pour l'implantation totaliseront 652 050 \$. Pour les années subséquentes, l'opérationnalisation annuelle est estimée à 611 800 \$, considérant que les frais de bureau et les frais de recrutement seront moindres. Ce projet est présenté sur un horizon de cinq ans, et ce, afin d'atteindre l'objectif ultime d'accueillir un minimum de 500 nouveaux arrivants à la cinquième année pour l'ensemble des initiatives territoriales.

Les principaux postes de dépenses sont reliés aux ressources humaines ainsi qu'aux frais de déplacement et de participation aux différentes missions.

Ressources humaines	An 1	Ans 2 à 5
Conseillers en recrutement territoriaux (3x)	210 000 \$	210 000 \$
Gestionnaire du centre	85 000 \$	85 000 \$
CRIC en sous-traitance (conseils seulement, pas d'actes juridiques)	35 000 \$	35 000 \$
Adjointe administrative	55 000 \$	55 000 \$
Total ressources humaines	385 000 \$	385 000 \$
Frais de communication	10 000 \$	10 000 \$
Frais de formation	10 000 \$	10 000 \$
Frais de bureau	30 000 \$	5 000 \$
Frais de déplacement	25 000 \$	25 000 \$
Frais de recrutement RH	15 000 \$	5 000 \$
Frais relatifs à Objectif Québec	27 000 \$	27 000 \$
Frais de participation à divers salons	30 000 \$	30 000 \$
Frais d'accompagnement Journées Québec	35 000 \$	35 000 \$
Total autres frais	182 000 \$	147 000 \$
Sous-total	567 000 \$	532 000 \$
Frais de gestion (15 %)	85 050 \$	79 800 \$
Grand total	652 050 \$	611 800 \$

L'analyse du positionnement du MIFI démontre que les efforts consentis pour la régionalisation des services correspondent mal aux besoins exprimés sur le terrain. De plus, certains partenaires présents dans des grands centres urbains et des régions immédiatement périphériques se voient octroyer du financement lié à un statut privilégié de partenaire du MIFI, alors que l'Abitibi-Témiscamingue, qui doit composer avec un contexte similaire à certaines de ces régions, ne bénéficie pas d'un tel statut. On se retrouve donc, malgré tout, dans une situation où les grands centres urbains et les régions densément peuplées demeurent nettement privilégiés par rapport aux régions éloignées. Indubitablement, cela provoque un grand sentiment d'iniquité et d'injustice, mais surtout d'incompréhension. Dans ce contexte, il est très difficile pour l'Abitibi-Témiscamingue de se faire valoir comme région d'accueil.

Qui plus est, le fait que le MIFI soit en mode déploiement de cette offre de services implique qu'il doit bâtir sa réputation et sa notoriété en la matière. Les entreprises doivent développer le réflexe d'aller vers le MIFI et escompter pouvoir y obtenir un service de proximité. Or, à l'heure actuelle, le couloir naturel se dirige plutôt vers le CLD RN. Dans un tel contexte, nous devons devenir un interlocuteur privilégié avec le MIFI pour soutenir le déploiement de son offre de services, mais aussi son adaptabilité, et ce, par un partage des responsabilités et un référencement efficient.

Le projet du CLD RN de mettre sur pied un CARMOI, assorti du financement adéquat, viendrait combler ces différentes lacunes. C'est notamment pourquoi il est primordial de travailler en partenariat avec le MIFI afin de combiner nos efforts et de miser sur nos forces vives afin de bénéficier d'un effet de levier, et ce, au profit de nos entreprises et de nos objectifs organisationnels respectifs. Les services offerts par nos deux entités seraient donc plus en phase avec nos entreprises locales et leurs réalités. Notre projet assurerait aussi une représentation plus juste et équitable de l'Abitibi-Témiscamingue sur le terrain très compétitif du recrutement de travailleurs à l'étranger, et ce, dans un contexte régional de grave pénurie de main-d'œuvre. Enfin, l'implantation du CARMOI à titre de projet pilote pourra servir de cadre de référence au MIFI pour les autres régions du Québec qui doivent composer avec les mêmes enjeux que la nôtre.



**CENTRE LOCAL
DE DÉVELOPPEMENT**
ROUYN-NORANDA

161, avenue Murdoch
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1E3
819 762-0142 | CLDRN.CA

CARMOI

**Un projet pilote pour la régionalisation
de la main-d'œuvre immigrante en Abitibi-Témiscamingue,
propulsé par le CLD Rouyn-Noranda en partenariat avec
les MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest,
de Témiscamingue et de la Vallée-de-l'Or**



**CENTRE LOCAL
DE DÉVELOPPEMENT**
ROUYN-NORANDA

Table des matières

1 – Introduction	p.5
1.1 – Préambule	p.5
1.2 – Mise en contexte	p.5
1.3 – Vers un Centre d’accompagnement pour le recrutement de main-d’œuvre immigrante	p.6
2 – Réalisations du CLD RN	p.8
2.1 – Déploiement de l’offre de services locale en 2021	p.8
2.2 – Déploiement de l’offre de services locale en 2022	p.8
2.2.1 – Résultats de la convention du PAC pour le 30 janvier 2022	p.8
2.2.2 – Missions à l’étranger	p.10
2.2.3 – Formations et conseils	p.10
2.2.4 – Panorama Québec, une image de marque territoriale rassembleuse	p.11
3 – Assises du projet pilote	p.12
3.1 – Volet accompagnement	p.12
3.2 – Volet attractivité	p.12
3.3 – Volet recrutement	p.12
3.3.1 – Détails concernant la banque de candidatures régionale	p.12
3.4 – Volet formation	p.13
3.5 – Volet référencement	p.13
3.6 – Coûts annuels du projet de CARMOI	p.13
3.7 – Unis pour parler d’une seule voix : des appuis sans équivoque	p.14
3.8 – Des mécanismes de représentativité régionale	p.14
4 – MIFI et CLD RN : des partenaires complémentaires	p.15
4.1 – Une opportunité inestimable pour le déploiement de l’offre régionale de services du MIFI	p.16
5 – L’importance d’agir rapidement	p.18
6 – Conclusion	p.20
Bibliographie	p.21
Annexes	p.21
Annexe 1 – Équipe main-d’œuvre et immigration en place au CLD Rouyn-Noranda	p.21
Annexe 2 – Panorama Québec	p.22
Annexe 3 – Liste des appuis au projet pilote de CARMOI	p.25

Liste des figures

Figure 1 : Les six grandes étapes du continuum de services	p.8
---	------------

Liste des tableaux

Tableau 1 : Coûts du projet An 1 et Ans 2 à 5	p.13
Tableau 2 : Liste des appuis au projet pilote de CARMOI	p.14
Tableau 3 : Postes vacants en Abitibi-Témiscamingue 2015-2022	p.17
Tableau 4 : Taux de chômage en Abitibi-Témiscamingue 2020-2022	p.17
Tableau 5 : Indice de remplacement de la main-d'œuvre	p.18

1 – INTRODUCTION

1.1 – Préambule

Lors de la visite du ministre Jean Boulet en Abitibi-Témiscamingue, le 18 avril 2022, ce dernier a rencontré les membres de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT). Ceux-ci lui ont alors exposé les enjeux régionaux de la main-d'œuvre ainsi que le manque de services en lien avec l'attraction et le recrutement de travailleurs étrangers. Ils ont ensuite présenté les grandes lignes d'une vision régionale relative au déploiement de services par le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLD RN) visant à répondre aux besoins criants et urgents en ce sens, exprimés par les entreprises de la région. M. Boulet, qui était alors ministre de l'Immigration, avait accueilli favorablement les principes de cette vision et avait demandé qu'un projet soit officiellement déposé à son cabinet via la CPAT.

Dans cette foulée, le CLD RN, qui proposait déjà ce type de services sur les territoires des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue, a élaboré une première version de ce projet. Le 25 mai 2022, la CPAT a donc, sous résolution dûment adoptée, déposé ce projet au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Or, malgré l'ouverture manifestée par M. Boulet, la sous-ministre Karine Dumont a, le 25 août 2022, rejeté ce projet sur la base que le MIFI offrait déjà de tels services, que le secteur minier disposait de son propre plan d'action et que le CLD RN bénéficiait déjà de subventions octroyées dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC). Le 28 septembre 2022, la CPAT a fait parvenir une lettre exposant son incompréhension totale face à ce refus, mais aussi pour insister sur l'importance d'agir et, surtout, afin d'exposer que les arguments qui justifiaient le refus ne concordaient pas tout à fait avec la demande proposée.

En effet, le projet du CLD RN vise à soutenir l'attraction et le recrutement de la main-d'œuvre immigrante, alors que le PAC ne permet pas d'appuyer ces grands axes. De plus, les précisions que nous avons apportées sur le bassin minier visaient, certes, à faire reconnaître que l'industrie minière stimule grandement l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue. Cependant, nous voulions aussi expliquer que cette même stimulation exerce une forte pression sur les fournisseurs de services miniers, à la base de notre économie, et sur les entreprises des autres secteurs d'activité. Comme ils peinent à retenir leur propre main-d'œuvre face au pouvoir d'attraction des mines, la situation les rend d'autant plus vulnérables à la pénurie.

Les services que déploie le CLD RN visent, justement, à accompagner les entreprises de ces secteurs, en particulier les PME et les PPE, qui disposent de peu de ressources pour entreprendre efficacement un processus de recrutement à l'international. Il appert toutefois que nous ne soyons pas parvenus à exposer clairement au MIFI les assises de notre projet. C'est donc dans cette optique que le CLD RN poursuit ses démarches de représentation afin d'être en mesure de bien expliquer les principaux objectifs et d'en faire valoir les retombées positives que celui-ci pourrait engendrer à l'échelle régionale, tant pour le MIFI que pour les entreprises d'ici.

1.2 – Mise en contexte

Le CLD RN navigue au cœur de l'écosystème du développement économique local et régional depuis maintenant plus de 35 ans. Sa mission première consiste à accompagner les entreprises afin de soutenir leur développement, leur consolidation et leur expansion. Bénéficiant d'une connaissance fine des enjeux actuels, le CLD RN demeure bien au fait du réel enjeu de croissance que représente la pénurie de main-d'œuvre. C'est pourquoi, depuis 2017, il propose aux entreprises de Rouyn-Noranda l'occasion de prendre part aux Journées Québec via la Société de développement économique de Drummondville (SDED).

Au cours des six dernières années, le CLD RN a ainsi acquis une grande notoriété en matière d'attractivité et de recrutement de la main-d'œuvre immigrante, et ce, tant auprès des entreprises que des différents partenaires régionaux. Depuis mars 2022, il bénéficie également d'une subvention de 284 682 \$ dans le cadre du PAC afin de soutenir des activités visant la sensibilisation au recours à des travailleurs étrangers ainsi que pour accompagner les entreprises dans leur accueil et leur intégration, et ce, au sein des quatre MRC de la région. Afin de proposer des solutions concrètes aux entreprises desservies, le CLD RN a ainsi développé une gamme de services et de formations pour les accompagner dans

la globalité du processus. C'est donc grâce à de fiers partenariats, établis en 2022 avec les MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue, que le CLD RN tente de répondre aux besoins sans cesse grandissants des entreprises et acteurs locaux. La MRC de la Vallée-de-l'Or s'est également positionnée en attractivité et en recrutement à l'international dès 2018 et elle a relancé officiellement ce service en 2022. Cette MRC partagera son expertise avec les quatre autres MRC sous l'égide de Panorama Québec.

Dans un souci d'afficher une image représentative et neutre de ces partenariats, le CLD RN a en effet conçu une image de marque territoriale forte. Né d'une vision commune, Panorama Québec aspire à positionner stratégiquement à l'étranger le potentiel et l'immensité de notre territoire, caractérisé par sa nordicité, son dynamisme économique, la qualité de ses emplois et la richesse de sa vie culturelle.

Cependant, il importe de préciser que si les MRC ont convenu de s'unir pour l'enjeu de la main-d'œuvre, c'est pour remédier à l'absence de support financier adéquat et à une offre non optimale de services gouvernementaux. En effet, cette union permet aux MRC de mutualiser les ressources du CLD RN et de contribuer financièrement au support offert aux entreprises de leurs territoires respectifs. Il s'agit d'une situation que nous espérons temporaire puisque nous avons l'humble volonté d'obtenir la mise en place du projet pilote en étant reconnu comme un partenaire du MIFI, et ce, autant niveau opérationnel que stratégique et financier.

1.3 – Vers un Centre d'accompagnement pour le recrutement de main-d'œuvre immigrante

La mise en place en Abitibi-Témiscamingue d'un Centre d'accompagnement pour le recrutement de main-d'œuvre immigrante (CARMOI), qui serait propulsé par le CLD RN par l'entremise de son image de marque territoriale Panorama Québec, vise à soutenir des actions en attractivité et en recrutement qui ne sont pas couvertes par le PAC ou par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'immigration (PASI).

Ce projet vise à répondre efficacement et promptement à des problèmes concrets soulevés par les entreprises et partenaires du milieu de notre région directement concernés par la pénurie de main-d'œuvre. Il vise aussi à positionner de manière accrue l'Abitibi-Témiscamingue et lui permettre de se distinguer des grands centres urbains en matière d'attractivité et de recrutement de la main-d'œuvre. De plus, il s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (DROATNQ) du MIFI¹ et le Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration², en favorisant la migration primaire.

Concrètement, le projet pilote vise le but suivant :

Le but consiste à maximiser le positionnement de la région sur l'échiquier international et à bonifier le coffre à outils des entreprises par des initiatives innovantes en recrutement tout en les accompagnant à ces deux niveaux, et ce, par des gens du milieu qui maîtrisent l'entièreté de la réalité régionale. À terme, ces efforts doivent déboucher sur l'accueil d'un minimum de 500 nouveaux arrivants à la cinquième année, pour l'ensemble des initiatives territoriales.

¹ Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, consulté au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/PAR-8_DROATNQ_2022_2023.pdf, p.25.

² Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration, consulté au : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/plan-action-regionalisation>.

En outre, il cible les objectifs généraux suivants :

1. Démocratiser le processus d'immigration économique, le rendre plus accessible à toutes les entreprises, peu importe leur taille ou leur secteur d'activité, et ce, de l'intention initiale au recrutement effectif.
2. Renforcer la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, de recruter, d'accueillir, de mieux intégrer et de retenir la main-d'œuvre immigrante afin qu'ils puissent faire un choix éclairé sur la meilleure solution de main-d'œuvre disponible, et ce, en fonction des besoins et des réalités de chacun.
3. Améliorer l'attractivité du territoire desservi par le positionnement de Panorama Québec afin de renforcer sa promotion dans le cadre de séances d'information à l'étranger.
4. Assurer un maillage en continu grâce à une banque de candidatures de petite envergure, constituée de candidats ayant démontré un réel intérêt envers l'Abitibi-Témiscamingue.
5. Consolider le positionnement du MIFI dans le déploiement de son offre de services à l'échelle régionale.
6. Contribuer à la réussite du plan de régionalisation du MIFI en développant davantage les services pour la migration primaire.

Le présent document vise à exposer les réalisations du CLD RN ainsi que les moyens que celui-ci entend mettre en place pour atteindre les objectifs susmentionnés. La complémentarité de nos services et de ceux du MIFI sera également mise de l'avant, tout comme l'importance de saisir cette occasion pour agir promptement face à l'enjeu de croissance auquel sont confrontées les entreprises de la région et, ultimement, de freiner ce retard endémique auquel l'Abitibi-Témiscamingue est confrontée depuis trop longtemps.

2 – RÉALISATIONS DU CLD RN

Comme il a déjà été mentionné, le CLD RN désire proposer un projet pilote visant la création d'un Centre d'accompagnement pour le recrutement de main-d'œuvre immigrante (CARMOI). Ce service permettrait de répondre efficacement aux grands défis de main-d'œuvre qui s'opèrent actuellement et à la demande sans cesse croissante pour le recours à ce type de travailleurs.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les Journées Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. D'ailleurs, en avril 2021, la Ville de Rouyn-Noranda lui a confié un nouveau mandat en ce sens. Il en a découlé la mise en œuvre de plusieurs mesures destinées à soutenir les entreprises dans le recrutement international. L'annexe 1 présente le profil de l'équipe du CLD RN actuellement en place dans le département Main-d'œuvre et immigration.

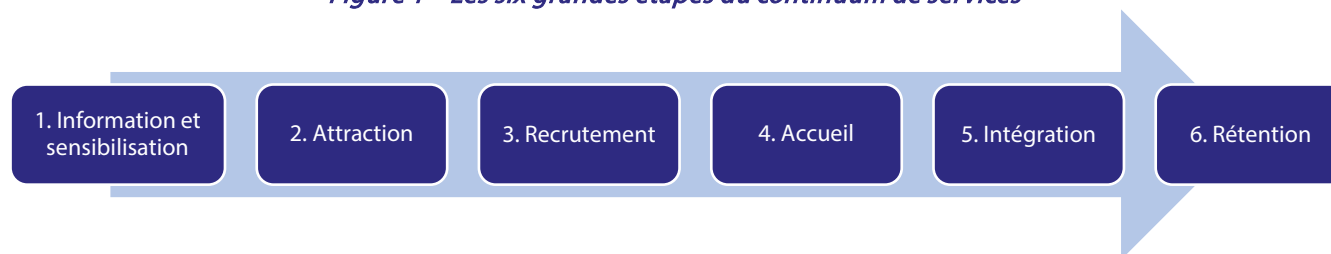
2.1 – Déploiement de l'offre de services locale en 2021

Ainsi, nous avons proposé aux entreprises de participer aux Journées Québec organisées au Maroc et en France. Une cinquantaine d'entreprises ont été rejointes pour la mission au Maroc, 8 ont participé et 29 candidats ont été retenus. Pour la mission en France, 75 entreprises ont été rejointes, 6 ont participé et 8 candidats ont été retenus. Par la suite, en octobre 2021, le CLD RN est devenu membre d'Objectif Québec afin de prendre part au Mois du Québec en France. Pendant les sept jours de notre participation à ce salon, notre déléguée a ainsi rencontré plus de 100 candidats intéressés à venir s'installer dans la région. Ces échanges se sont traduits par la collecte de 55 curriculums vitae. De ce nombre, 10 personnes ont été embauchées et poursuivent le processus d'immigration. Enfin, notre équipe a collaboré avec les partenaires de la Ville de Rouyn-Noranda à l'élaboration de trois activités d'accueil des nouveaux arrivants.

2.2 – Déploiement de l'offre de services régionale en 2022

L'année 2022 fut marquée par le déploiement de l'offre de services régionale du CLD RN. Afin d'exposer l'étendue de celle-ci et les financements qui soutiennent certains services, nous avons illustré le continuum de services en lien avec la main-d'œuvre immigrante en six grandes étapes, tel qu'exposé dans la figure ci-dessous :

Figure 1 – Les six grandes étapes du continuum de services



Afin de permettre à chaque région de soutenir ses entreprises dans le processus d'immigration économique, deux programmes sont disponibles : le Programme d'appui aux collectivités (PAC) et le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI). Notre connaissance de ces programmes nous permet d'affirmer que seulement les étapes de l'information et sensibilisation (1), de l'accueil (4), de l'intégration (5) et de la rétention (6) sont bien prises en charge par ceux-ci.

2.2.1 – Résultats de la convention du PAC pour le 30 janvier 2022

Depuis le 15 mars 2022, le CLD RN bénéficie effectivement d'une subvention dans le cadre du PAC qui lui permet d'offrir ses services sur le territoire de Rouyn-Noranda ainsi que dans les MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue. S'appuyant sur notre expertise et conscientes des défis rencontrés par les entreprises de leurs territoires, ces MRC nous

ouvrent leurs portes. Nous collaborons ainsi avec les divers organismes locaux impliqués dans le développement économique et la main-d'œuvre, tels que les chambres de commerce, les centres locaux de développement, les carrefours jeunesse emploi, etc.

Nos interventions soutenues par le PAC sont les suivantes. À noter que pour toutes les activités organisées en lien avec le PAC, le MIFI est invité à participer.

- Atelier de sensibilisation à recourir à l'immigration économique offert à neuf reprises durant l'année à plus de 40 entreprises et partenaires.
- Atelier sur les bonnes pratiques dans l'accueil et l'intégration des travailleurs immigrants. À ce jour, la formation a été offerte à six reprises à plus de 35 employeurs et partenaires.
- Activité de réseautage « *À bras ouverts* ». En 2022, cette populaire activité a été proposée pour une deuxième fois à Rouyn-Noranda. Près de 100 personnes se sont déplacées pour échanger sur les expériences de recrutement à l'étranger et pour développer le maillage entre entreprises et partenaires. Conformément à notre convention PAC, des activités similaires sont planifiées dans les trois autres MRC. La première, qui aura lieu le 9 février 2023 dans la MRC d'Abitibi, compte déjà une trentaine de participants inscrits. Les deux autres seront proposées le 9 mars dans la MRC de Témiscamingue et le 16 mars dans celle d'Abitibi-Ouest.
- Groupe Facebook « *Communauté de bonnes pratiques* » lancé à la mi-décembre 2022 auprès des entreprises ayant participé à Objectif Québec 2022. Jusqu'à maintenant, le groupe a suscité l'intérêt de neuf participants. L'objectif consiste à y ajouter les entreprises qui ont bénéficié des services du CLD RN.

En lien avec le continuum de services, les étapes de l'accueil (4), de l'intégration (5) et de la rétention (6) sont en partie assurées par l'organisme La Mosaïque interculturelle via le PASI et le PAC. Le CLD RN travaille en effet en étroite collaboration avec les différents partenaires du continuum de services et accorde une grande importance dans l'efficacité de celui-ci.

Lors du dépôt de notre PAC, les actions liées aux étapes de l'attraction (2) et du recrutement (3) ont été exclues, considérant qu'elles ne cadraient pas avec les paramètres de celui-ci. Il nous a été précisé que le Programme d'appui aux régions en recrutement international (PARRI) aurait pu répondre à ces besoins, mais qu'il était à ce moment-là en refonte, sans information sur l'éventuel contenu de la nouvelle mouture ou l'échéancier pour son lancement.

Le CLD RN se trouvait donc financé pour réaliser les étapes de l'information/sensibilisation (1), de l'accueil (4) et de l'intégration (5) sur son territoire, mais également dans les autres MRC. Pour un organisme de développement économique local, il s'agit d'une situation inusuelle que d'étendre ses services à d'autres MRC. De plus, cette situation nous permettait de sensibiliser les employeurs à l'enjeu d'embaucher de la main-d'œuvre immigrante et leur parler des principes d'accueil et d'intégration, mais il nous était impossible de proposer quoi que ce soit de concret si une entreprise voulait emboîter le pas. Cela nous apparaissait comme un non-sens et, surtout, une brèche notable pour nos standards de qualité en matière de services.

C'est donc en réponse à cette incohérence que le CLD RN, en partenariat avec les MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue, a développé des ententes concertées, moyennant une rétribution financière, afin de soutenir les étapes de l'attractivité (2) et du recrutement (3). Par ces ententes, les MRC ont contribué aux coûts de l'adhésion annuelle pour Objectif Québec et ont sous-traité une banque d'heures pour l'accompagnement de leurs entreprises. Par le fait même, elles ont reconnu l'expertise du CLD RN dans ce champ d'activité ainsi que l'importance de couvrir ces deux étapes.

Il faut garder à l'esprit que le niveau de connaissances des entreprises en lien avec le recrutement international varie énormément de l'une à l'autre. Certaines ont déjà embauché des travailleurs étrangers, tandis que pour d'autres, il s'agit d'un territoire inexploré. Une entreprise qui décide d'embarquer dans le processus doit donc être informée, préparée, encadrée et rassurée. Cette préparation requiert un travail de longue haleine, ponctué de nombreux échanges, de formations, d'ateliers et de discussions afin de comprendre leur réalité et leurs besoins.

2.2.2 – Missions à l'étranger

Le Mois du Québec en France représente un des éléments phares de nos actions en attractivité. Il s'agit de l'une des missions organisées par Objectif Québec. D'une durée de trois semaines, celle-ci repose sur un total de 14 salons répartis dans autant de villes à travers le territoire français, à l'exception de Paris. Les participants sont tous des partenaires québécois de régions extérieures à celle du grand Montréal. Quant aux candidats, ceux-ci doivent obligatoirement s'inscrire afin de pouvoir se présenter aux salons. Nous passons de 15 à 45 minutes avec chaque candidat pour lui exposer la position géographique et les réalités de notre région ainsi que les opportunités que celle-ci présente, pour explorer son futur projet de vie ainsi que pour analyser et bien définir ses attentes.

En 2022, plus de 4 500 participants se sont inscrits au Mois du Québec et près de 3 000 candidats se sont déplacés pour venir nous rencontrer. La délégation de l'Abitibi-Témiscamingue était représentée par le CLD RN, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Expérience Québec (qui regroupait les centres de formation professionnelle de la région) et un employé du Carrefour d'Abitibi-Ouest.

Lors de la mission 2022, le CLD RN a représenté 15 entreprises provenant de Rouyn-Noranda, La Sarre et Val-d'Or, avec 90 postes à combler, résultant d'une dizaine de candidats en processus de recrutement. Nous sommes revenus avec près de 100 curriculum vitae et nous avons créé une banque de candidatures. Notre formule vise à assurer un maillage entre les profils de candidats recherchés et ceux rencontrés. En plus des candidats rencontrés sur place en France, nous bonifions cette banque à partir de candidatures reçues suivant cette participation à ce salon transmises ultérieurement par courriel ou par les réseaux sociaux. La réponse nous a rapidement amenés à constater que cette initiative répond à un besoin réel.

Dès notre retour de mission, nous avons également effectué un suivi auprès des entreprises participantes. Nous leur avons proposé de participer à plusieurs formations portant notamment sur le permis de travail, l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), Expérience internationale Canada (EIC), la rédaction d'un contrat de travail, la préparation de l'entrevue avec le candidat, la fiscalité des travailleurs étrangers et bien plus.

L'expertise du CLD RN a par ailleurs obtenu une belle reconnaissance de la part de Services Québec, qui a convenu de nous soutenir pour deux missions, dont le Mois du Québec en France 2022, entre autres pour de la collecte de données et pour mieux comprendre le profil des entreprises de la région, leur parcours et leurs besoins.

En 2022, le CLD RN a aussi assuré la promotion de trois Journées Québec, soit celles au Maroc, en Colombie et au Brésil (qui aura lieu les 29 et 30 avril 2023). Pour la mission au Maroc, deux entreprises ont participé avec zéro candidat retenu. Pour la mission en Colombie, nous avons contacté plus de 85 entreprises, dont 15 ont démontré de l'intérêt. De ce nombre, sept ont participé à l'atelier de présentation animé conjointement par le CLD RN, le MIFI et la SDED. Cependant, aucune entreprise ne s'est inscrite à la mission. En réaction à ces désistements et au fil des années à promouvoir les Journées Québec, certains constats reviennent au niveau de leur formule.

Parmi les réticences et les problèmes soulevés par les entreprises de la région figurent :

- La pertinence variable des candidatures;
- Les délais de traitement des demandes à partir du début de la mission jusqu'à la rencontre avec les candidats;
- Le manque de temps pour se consacrer aux missions;
- Le manque de ressources humaines disponibles pour se déplacer lors des missions;
- Le manque de moyens par rapport aux résultats potentiels;
- Le manque de représentativité pour les régions éloignées des grands centres urbains;
- Le moment inapproprié où a lieu chaque mission par rapport au moment où l'entreprise a besoin de recruter.

2.2.3 – Formations et conseils

Par ailleurs, le CLD RN propose depuis janvier 2023 un calendrier de formations et d'ateliers s'adressant directement aux entreprises. Ce calendrier peut être consulté sur le site web du CLD RN (cldrn.ca/calendrier-des-activites). Il est mis à jour

tous les mois et est adapté en fonction des demandes des entreprises. Chaque atelier est offert en mode virtuel ou en présentiel, selon les préférences exprimées par les participants.

De plus, nous bénéficions d'une collaboration avec une consultante réglementée en immigration canadienne (CRIC) afin de répondre aux besoins plus pointus des entreprises. Pour ce faire, elle disponibilise un bloc d'heures hebdomadaire pour s'entretenir gratuitement avec les entreprises qui désirent éclaircir des éléments très précis liés au processus d'immigration. La CRIC offre aussi de la formation technique en lien avec les documents d'immigration. Notons qu'il s'agit, dans tous les cas, de conseils sans actes juridiques. Si les entreprises souhaitent poursuivre leurs démarches d'immigration avec la CRIC, les deux parties s'entendent pour agir de gré à gré hors des services du CLD RN.

2.2.4 – Panorama Québec, une image de marque territoriale rassembleuse

Afin de représenter toutes les entreprises des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, le CLD RN développe depuis novembre 2022 une nouvelle image territoriale internationale sous la dénomination Panorama Québec. D'une part, cette image de marque en matière de recrutement de la main-d'œuvre issue de l'immigration affiche un caractère plus neutre, auquel n'importe quel partenaire, peu importe l'endroit où il est localisé dans la région, peut s'identifier. Elle permettra ainsi d'assurer une représentativité commune au sein des territoires couverts. D'autre part, elle accroîtra l'attractivité et amplifiera la visibilité de nos MRC au sein des bassins de candidats internationaux. Nos MRC se verront donc représentées par un symbole territorial mû par une volonté collective. Enfin, cette image de marque nous démarquera des autres régions du Québec lors de missions de recrutement.

Le descriptif de Panorama Québec est présenté à l'annexe 2.

3 – ASSISES DU PROJET PILOTE

Comme exposé dans la section 2, l'équipe du CLD RN a su agilement développer une offre de services complète qui répond aux besoins des partenaires du milieu et des entreprises, résultats à l'appui. Ipso facto, les grands axes de notre projet pilote s'inscrivent en phase avec cette même offre de services. La reconnaissance du MIFI liée à l'obtention du projet-pilote en tant que partenaire officiel et au financement qui s'y rapporte permettront d'étendre la portée et le rayonnement autant de notre offre que de celle du MIFI, en plus de pérenniser l'offre et de retirer la responsabilité aux MRC de soutenir financièrement ce type de services. La mise en place de notre projet pilote se traduira par l'agrandissement de notre équipe, ce qui assurera le partage d'expertises et la continuité des services dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre auquel ni le CLD RN, ni le MIFI ne sont à l'abri.

Le projet pilote du CLD RN d'un Centre d'accompagnement en recrutement de main-d'œuvre immigrante (CARMOI) repose sur cinq grands axes : accompagnement, attractivité, recrutement, formation et référencement (MIFI, Services Québec, partenaires du milieu).

3.1 – Volet accompagnement

- Proposer des séances d'information pour démocratiser les processus d'immigration économique et accompagner les entreprises en bâtissant un lien de confiance avec celles-ci et les partenaires locaux, peu importe que l'intention de recruter soit à court, moyen ou long terme.
- Offrir l'activité « *Mercredi consultation* » avec la consultante réglementée en immigration canadienne (CRIC) (conseils sans actes juridiques).

3.2 – Volet attractivité

- Accompagner les entreprises lors de missions à l'étranger pour présenter la région.
- Développer des partenariats avec des collaborateurs internationaux afin d'établir des liens entre notre territoire et le leur. Un partenariat de ce type est en pourparlers avec l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue afin de regrouper des entreprises d'ici désirant collaborer avec des entreprises de la France pour échanger des employés et des stagiaires, mais aussi des connaissances.
- Positionner Panorama Québec.
- Développer des initiatives innovantes en attractivité (telles qu'Objectif Québec, par exemple).

3.3 – Volet recrutement

- Maintenir une banque de candidatures régionale de petite envergure. Basée sur le modèle développé par Québec International, celle-ci serait constituée de candidats ayant démontré un réel intérêt envers l'Abitibi-Témiscamingue et pour lesquels des approches personnalisées auront déjà été faites par l'équipe du CARMOI afin d'exposer les caractéristiques de la région. Cette étape préliminaire maximisera les chances d'un maillage réussi tout en évitant les pertes de temps.
- Représenter les entreprises dans les missions où celles-ci ne peuvent se déplacer.
- Promouvoir les Journées Québec.
- Organiser une journée de recrutement régional virtuel avec des partenaires à l'étranger.
- Organiser des missions sectorielles en partenariat avec le MIFI.
- Développer des initiatives innovantes en recrutement.

3.3.1 – Détails concernant la banque de candidatures régionale

À la suite du succès rencontré lors de notre participation à Objectif Québec, nous avons constaté qu'il nous manquait un outil pour y intégrer tous les curriculums vitae reçus lors de la mission. Il est donc nécessaire de mettre en place une banque de candidatures accessible à tout moment et simple d'utilisation pour les entreprises. Cette banque comportera le curriculum vitae des candidats rencontrés par notre équipe. Ces derniers auront reçu au préalable une présentation de la région et seront déjà intéressés à s'y installer. Cette banque répondra aux besoins des entreprises qui recherchent un profil de candidat spécifique, au moment précis où elles en ont besoin. L'alimentation de la banque de candidatures sera assurée par notre participation aux missions et salons de recrutement.

3.4 – Volet formation

- Offrir en continu des ateliers pratiques variés touchant à l'entièreté du continuum de services (EIMT, contrat de travail, etc.) par l'équipe du CLD RN/Panorama Québec et la CRIC, lorsque nécessaire.
- Développer et adapter des ateliers en fonction des besoins ponctuels exprimés par les entreprises.

3.5 – Volet référencement

- Référer les entreprises vers le MIFI lorsqu'elles ont besoin des services offerts par ce dernier. Pour le CLD RN, il demeure primordial de travailler en partenariat avec l'équipe régionale du MIFI, et vice versa. Cette collaboration mutuelle est absolument indispensable pour offrir un service complet dans la région.
- Référer vers l'ensemble des composantes du continuum de services (Carrefour de Rouyn-Noranda, La Mosaïque interculturelle, Services Québec, etc.).

3.6 – Coûts annuels du projet de CARMOI

Le tableau suivant détaille les coûts annuels rattachés à l'implantation et au déploiement du projet pilote de CARMOI. On peut constater que les coûts d'opération annuels pour l'implantation totaliseront 652 050 \$. Pour les années subséquentes, l'opérationnalisation annuelle est estimée au même coût. Cependant, les coûts seront redistribués dans les frais d'attractivité, alors que les frais de bureau et les frais de recrutement seront moindres. Ce projet est présenté sur un horizon de cinq ans, et ce, afin d'atteindre l'objectif ultime d'accueillir un minimum de 500 nouveaux arrivants à la cinquième année pour l'ensemble des initiatives territoriales. Des majorations liées à l'inflation sont à prévoir.

Les principaux postes de dépenses sont reliés aux ressources humaines ainsi qu'aux frais de déplacement et de participation aux différentes missions. Des frais de gestion de l'ordre de 15 % sont également considérés pour la gestion du projet par le CLD RN.

Tableau 1 : Coûts du projet An 1 et Ans 2 à 5

Ressources humaines	An 1	Ans 2 à 5
Conseillers en recrutement territoriaux (3x)	225 000 \$	225 000 \$
Gestionnaire du centre	85 000 \$	85 000 \$
CRIC en sous-traitance (<i>conseils seulement, pas d'actes juridiques</i>)	20 000 \$	20 000 \$
Adjointe administrative	55 000 \$	55 000 \$
Total ressources humaines	385 000 \$	385 000 \$
Frais de communication	10 000 \$	15 000 \$
Frais de formation	10 000 \$	10 000 \$
Frais de bureau	30 000 \$	5 000 \$
Frais de déplacement	25 000 \$	25 000 \$
Frais de recrutement RH	15 000 \$	5 000 \$
Frais relatifs à Objectif Québec	27 000 \$	27 000 \$
Frais de participation à divers salons	30 000 \$	60 000 \$
Frais d'accompagnement Journées Québec	35 000 \$	35 000 \$
Total autres frais	182 000 \$	182 000 \$
Sous-total	567 000 \$	567 000 \$
Frais de gestion (15 %)	85 050 \$	85 050 \$
Grand total	652 050 \$	652 050 \$

3.7 – Unis pour parler d’une seule voix : des appuis sans équivoque

Le CARMOI repose sur l’appui solide et sans équivoque des acteurs de la région, preuve indéniable de la mobilisation de la communauté d’affaires, des municipalités et des partenaires envers ce projet pilote. *Il s’agit d’une véritable initiative de mobilisation du milieu, pour laquelle le CLD RN agit à titre de principal porte-parole.* En ce sens, les cinq MRC participantes ont résolu, au sein de leurs instances respectives, de la nécessité d’octroyer au CLD RN la gestion de ce projet pilote afin de pouvoir répondre aux besoins sans cesse grandissants des entreprises de l’Abitibi-Témiscamingue et d’atténuer les impacts de la pénurie de main-d’œuvre. Qui plus est, les grands donneurs d’ordres et les gens d’affaires de tout acabit soutiennent également l’importance de bénéficier de ce type de services par des instances locales, avec lesquelles elles collaborent depuis déjà bon nombre d’années. Les partenaires de l’écosystème, tels que les chambres de commerce et d’industrie ainsi que les organismes de développement économique, sont eux aussi d’avis qu’il est primordial de pouvoir mettre en place des outils d’attractivité et de recrutement puisque nous sommes les meilleurs interlocuteurs pour positionner notre région comme milieu idéal pour y développer un projet de vie.

Voici la liste de l’ensemble des appuis reçus à ce jour de la part de l’ensemble des acteurs régionaux. Les appuis détaillés sont regroupés dans l’annexe 3.

Tableau 2 : Liste des appuis au projet pilote de CARMOI

PAR VOIE DE RÉOLUTION	PAR VOIE DE LETTRE D’APPUI
MRC	Institutions
MRC d’Abitibi	Cégep de l’Abitibi-Témiscamingue
MRC d’Abitibi-Ouest	Centre intégré de santé et de services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT)
Ville de Rouyn-Noranda	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
MRC de Témiscamingue	Communauté d’affaires
MRC de la Vallée-de-l’Or	Adria Power Systems
Partenaires de l’écosystème	Kayzen comptoir asiat et Freshii
Syndicat de l’enseignement de la Jamésie et de l’Abitibi-Témiscamingue (FSE-CSQ)	Métal Marquis
Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)	Moreau
	Propair
	Technosub
	Partenaires de l’écosystème
	Carrefour jeunesse emploi du Témiscamingue (CJET)
	Centre local de développement Abitibi
	Chambre de commerce et d’industrie d’Abitibi-Ouest (CCIAO)
	Chambre de commerce et d’industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN)
	Desjardins – Caisse de l’Abitibi-Ouest
	Desjardins – Caisse de Rouyn-Noranda
	La Mosaïque Interculturelle
	MRC de la Vallée-de-l’Or
	Société d’aide au développement des collectivités de Rouyn-Noranda (SADC RN)
	Société de développement du Témiscamingue (SDT)

3.8 – Des mécanismes de représentativité régionale

Sous la nomenclature Panorama Québec, le projet pilot de CARMOI sera propulsé par le CLD RN, en partenariat avec les autres MRC de la région, soit Abitibi, Abitibi-Ouest, Témiscamingue et Vallée-de-l’Or. La gouvernance sera donc assurée par le conseil d’administration du CLD RN. Cependant, une table de concertation régionale, composée des directeurs de développement économique locaux, sera responsable de la planification annuelle des actions d’attractivité, de recrutement et de formation ainsi que de leur suivi. De plus, un cahier de charges de l’offre de services sera élaboré entre le CLD RN et la MRC de la Vallée-de-l’Or afin de capitaliser sur les bonnes pratiques respectives de chacun et de bien camper les processus d’accompagnement des entreprises.

4 – MIFI ET CLD RN : DES PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

L'analyse du positionnement du MIFI démontre que les efforts consentis pour la régionalisation des services ne correspondent pas de manière optimale aux besoins exprimés sur le terrain. Comme en font foi les résultats des rapports annuels de gestion 2020-2021 et 2021-2022 du MIFI³, l'Abitibi-Témiscamingue n'a eu droit qu'à seulement deux actions ou réponses en lien avec les priorités régionales. En comparaison, les autres régions (à l'exception de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent) en ont obtenu de quatre à huit chacune.

De plus, une des deux actions identifiées en 2020-2021 a été annulée l'année suivante pour être remplacée par un projet pilote destiné à mieux accompagner les entreprises. Cette action comprend une collaboration avec Promotion intégration société nouvelle (PROMIS) et Service intégration travail Outaouais (SITO). Ce remplacement vient donc privilégier le recrutement de 2^e niveau et va à l'encontre des objectifs du plan de régionalisation actuel. De plus, l'action initialement prévue aurait permis d'identifier des pistes d'améliorations concrètes afin de bonifier l'accompagnement aux entreprises de la région. En effet, le comité tactique issu de partenaires locaux aurait été en mesure d'exposer les lacunes et les besoins régionaux que notre projet pilote se propose de combler. En tant qu'organisme de développement économique, nous maîtrisons l'entièreté des enjeux que vivent nos entreprises ainsi que notre réalité territoriale.

En outre, le MIFI a signé des accords triennaux (2020-2023) avec des partenaires privés spécialisés en recrutement étranger, soit : Montréal International (3,6 M\$), Québec International (4,4 M\$) pour les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ainsi que la SDED (2,0 M\$) pour le Centre-du-Québec et la Mauricie⁴. Dans tous les cas, il s'agit soit de grands centres urbains, soit de régions densément peuplées immédiatement périphériques à ces grands centres.

Pour la période 2021-2022, le CLD RN a accompagné une quarantaine d'entreprises dans leurs démarches de recrutement à l'international. Pourtant, même s'il s'agit d'un résultat semblable à celui de la SDED, qui en a accompagné 49, aucune entente particulière de soutien financier n'a été conclue pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans la même veine, la SDED, qui dessert les régions du Centre-du-Québec (0,5 % de la population immigrée) et de la Mauricie (0,6 % de la population immigrée)⁵, se voit octroyer du financement lié au statut privilégié de partenaire du MIFI. En parallèle, la région de l'Abitibi-Témiscamingue, qui accueille seulement 0,1 % de la population immigrée au Québec, soit un plus faible pourcentage, se voit refuser la mise en place d'un projet pilote porteur visant le même type de services, nous privant de la reconnaissance du MIFI ainsi que l'octroi du financement. Indubitablement, cela provoque un grand sentiment d'iniquité et d'injustice, mais surtout d'incompréhension.

On se retrouve donc, malgré tout, dans une situation où les grands centres urbains et les régions densément peuplées demeurent nettement privilégiés par rapport aux régions éloignées. Dans ce contexte, il est très difficile pour l'Abitibi-Témiscamingue de se faire valoir comme région d'accueil.

Par ailleurs, le Portail des employeurs et le référencement des candidats sur Arrima Québec ne représentent pas non plus une solution optimale. Les entreprises évoquent plusieurs freins à l'utilisation du portail des employeurs. En premier lieu, il est impossible, pour une nouvelle entreprise, de parler avec un conseiller du MIFI en Abitibi-Témiscamingue. À l'heure actuelle, les seuls moyens d'y parvenir consistent à être inscrit sur le Portail des employeurs ou à contacter le CLD RN afin d'obtenir un numéro de téléphone. Aucune recherche internet ne débouche sur l'information recherchée, alors que les entreprises tournent en rond sur le site web du MIFI. Par la suite, lorsqu'elle réussit à trouver de l'information, l'entreprise doit s'inscrire sur le Portail des employeurs. Pour ce faire, elle doit disposer d'un code SCIAN. Or, la majorité des entreprises ne connaissent pas leur code. Avec toutes ces démarches à entreprendre pour poser une simple question, la plupart des entreprises décrochent. Quant au Portail employeurs, celui-ci n'est considéré attrayant par les entreprises. Celles-ci discutent souvent des obstacles rencontrés dans ces services et les constats se font d'eux-mêmes, en faveur du CLD RN.

³ MIFI, rapport annuel de gestion 2020-2021, consulté au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/rapport-annuel-gestion/RA_annuel_gestion_2020-2021_MIFI.pdf et MIFI, rapport annuel de gestion 2021-2022, consulté au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/rapport-annuel-gestion/RA_annuel_gestion_2021-2022_MIFI.pdf.

⁴ Alexandra Charette, *Les structures de gouvernance de l'immigration et de l'intégration des immigrants au Québec*, rapport de recherche, consulté au : https://bmrc-irmu.info.yorku.ca/files/2021/03/FINAL-Rapport_Structures-de-gouvernance_Immig-Settlement-Integ-QC_ACharette_Dec2020_AC_25Feb2021.pdf, p.40.

⁵ DROATNQ, Plan d'action régional 2022-2023, consulté au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/PAR-8_DROATNQ_2022_2023.pdf, p.32.

4.1 – Une opportunité inestimable pour le déploiement de l'offre régionale de services du MIFI

Par ailleurs, l'axe 4 du Plan d'action régional de la DROATNQ du MIFI⁶, intitulé « *Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité* », présente une volonté de bonification de l'offre de services aux entreprises. Outre la promotion des services via l'inscription au Portail Employeur, qui rebute la plupart des entreprises, on y indique vouloir effectuer 115 accompagnements par les services de 1^{re} et 2^e ligne, une cible identique pour chacune des trois régions couvertes par cette direction. Or, selon notre expérience, nous pouvons affirmer que les besoins pour l'Abitibi-Témiscamingue se situent bien au-delà de 115 accompagnements. En effet, depuis le déploiement de l'offre de services en 2021, le CLD RN a échangé avec plus de 250 entreprises. Ainsi, la portée des services complémentaires du CLD RN et de ceux du MIFI serait assurément bénéfique pour les entreprises et répondrait à des besoins sans cesse grandissants. Il est donc primordial de conserver et de soutenir notre service d'accompagnement pour répondre de manière dynamique à la demande.

Qui plus est, le fait que le MIFI soit en mode déploiement de cette offre de services implique qu'il doit bâtir sa réputation et sa notoriété en la matière. Les entreprises doivent développer le réflexe d'aller vers le MIFI et escompter pouvoir y obtenir un service de proximité. Cependant, les résultats du déploiement de l'offre régionale du MIFI au cours des dernières années ont donné des résultats mitigés en fonction, notamment, de la conjoncture économique, mais aussi de la volonté gouvernementale de diriger les clients vers les services en ligne avant de pouvoir entrer en contact avec un humain. À l'heure actuelle, le couloir naturel se dirige vers le CLD RN. Dans un tel contexte, nous pourrions soutenir le déploiement des services du MIFI par un partage des responsabilités et un référencement efficient.

La DROATNQ soutient d'ailleurs cette volonté de travailler en complémentarité, tel qu'énoncé dans le même plan : « *L'action de la Direction régionale s'inscrit en complémentarité à l'offre de services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et s'associera étroitement avec les partenaires régionaux qui œuvrent au développement économique de leurs territoires* »⁷. Nul doute que cette volonté cadre parfaitement avec la dernière action du plan de la DROATNQ, soit de « *mettre en œuvre, en collaboration avec les partenaires gouvernementaux concernés, la complémentarité des services aux entreprises* ». Notre projet pilote rejoint pleinement le résultat attendu de cette action qui consiste à « *élaborer et mettre en place un projet commun de complémentarité des services* ».

Le projet du CLD RN de mettre sur pied un Centre d'accompagnement pour le recrutement de main-d'œuvre immigrante, assorti du financement adéquat, viendrait combler ces différentes lacunes. C'est notamment pourquoi il est primordial de travailler en partenariat avec le MIFI afin de combiner nos efforts et de miser sur nos forces vives afin de bénéficier d'un effet de levier, et ce, au profit de nos entreprises et de nos objectifs organisationnels respectifs. Les services offerts par nos deux entités seraient donc plus en phase avec nos entreprises locales et leurs réalités. Enfin, notre projet assurerait une représentation plus juste et équitable de l'Abitibi-Témiscamingue sur le terrain très compétitif du recrutement de travailleurs à l'étranger, et ce, dans un contexte régional de grave pénurie de main-d'œuvre.

⁶ DROATNQ, Plan d'action régional 2022-2023, consulté au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/PAR-8_DROATNQ_2022_2023.pdf, p.29.

⁷ DROATNQ, Plan d'action régional 2022-2023, consulté au : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/PAR-8_DROATNQ_2022_2023.pdf, p.16.

5 – L'IMPORTANCE D'AGIR RAPIDEMENT

Nous ne pouvons insister davantage sur l'importance d'agir rapidement, et ce, aussi bien dans l'intérêt des entreprises de notre région que pour les services respectifs du CLDRN et du MIFI. En effet, selon Statistique Canada, l'Abitibi-Témiscamingue affichait, au 3^e trimestre de 2022, un taux de 6,1 % de postes vacants par rapport à sa population active⁸. Cela la classait au 7^e rang des régions administratives du Québec. Avec 4 175 postes à combler, à ce moment-là, il s'agissait de l'un des trimestres les plus importants des huit dernières années. Seuls le 2^e trimestre de 2022 ainsi que les 3^e et 4^e trimestres de 2021, avec respectivement 4 395, 4 310 et 4 240 postes à combler, affichaient un total plus élevé. De plus, ce nombre s'accroît sans cesse. À titre comparatif, au 3^e trimestre de 2015, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 1 015 emplois à combler contre 4 175 au même trimestre en 2022, soit une augmentation de 311 %.

Tableau 3 : Postes vacants en Abitibi-Témiscamingue 2015-2022

	Nombre de postes vacants par trimestre				Taux de postes vacants par trimestre			
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
2022	3 555	4 395	4 175	-	4,8 %	6,6 %	6,1 %	-
2021	2 540	3 865	4 310	4 240	3,7 %	5,2 %	5,7 %	5,6 %
2020	2 295	N/D	N/D	3 010	3,3 %	N/D	N/D	4,2 %
2019	2 635	2 525	2 590	1 925	3,6 %	3,5 %	3,5 %	2,7 %
2018	2 325	2 665	2 820	2 700	3,3 %	3,7 %	3,8 %	3,7 %
2017	1 240	2 000	2 535	1 785	1,8 %	2,8 %	3,5 %	2,5 %
2016	695	1 170	1 335	1 155	1,1 %	1,9 %	1,9 %	1,6 %
2015	705	1 385	1 015	780	1,0 %	2,2 %	1,5 %	1,2 %

À l'inverse, l'Abitibi-Témiscamingue présente un taux de chômage qui, depuis plusieurs années, demeure significativement plus bas que la moyenne québécoise⁹. La région peut donc moins compter sur ce bassin de main-d'œuvre pour combler ses besoins.

Tableau 4 : Taux de chômage en Abitibi-Témiscamingue 2020-2022

	2020	2021	2022
Abitibi-Témiscamingue	6,6 %	4,7 %	3,6 %
Ensemble du Québec	8,9 %	6,1 %	4,3 %

L'Abitibi-Témiscamingue doit aussi composer avec le fait que, en dépit du nombre de postes vacants qui l'affecte, 4,1 % de sa population active travaille à l'extérieur de ses frontières¹⁰. Selon les données de Statistique Canada, tirées du recensement de 2016, ces 2 590 personnes travaillent principalement dans le Nord-du-Québec (1 420 personnes), dans d'autres régions du Québec (475 personnes) et en Ontario (440 personnes), province qui partage une frontière commune avec l'Abitibi-Témiscamingue. Ces travailleurs ne peuvent donc être mis à contribution pour alléger le fardeau de la pénurie de main-d'œuvre dans la région.

Dans la même veine, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec pour la période 2016-2041, on prévoit que l'indice de remplacement de la main-d'œuvre n'atteindra un solde positif qu'en 2032 pour l'Abitibi-Témiscamingue, alors que pour l'ensemble du Québec, ce sera dès 2030¹¹. De plus, après un sommet qui devrait être atteint en 2035, l'indice redeviendrait négatif pour la région à compter de 2039, tandis qu'il demeurerait positif pour l'ensemble du Québec au moins jusqu'en 2041.

⁸ Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Nombre et taux de postes vacants, Abitibi-Témiscamingue, trimestres de 2015 à 2022, consulté au : <https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/emploi-et-main-doeuvr/nombre-et-taux-de-postes-vacants-abitibi-temiscamingue-trimestres-de-2015-a-2022>.

⁹ Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Indicateurs du marché du travail selon le sexe en Abitibi-Témiscamingue et Québec, 15 ans et plus, 2020-2022, consulté au : <https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/emploi-et-main-doeuvr/indicateurs-du-marche-du-travail-selon-le-sexe-en-abitibi-temiscamingue-et-quebec-15-ans-et-plus-2020-2022>.

¹⁰ Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Lieu de travail de la population occupée dont le lieu de résidence est en Abitibi-Témiscamingue, 2016, consulté au : <https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/emploi-et-main-doeuvr/lieu-de-travail-de-la-population-occupee1-dont-le-lieu-de-residence-est-en-abitibi-temiscamingue-2016>.

¹¹ Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Indice de remplacement de la main-d'œuvre, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2016-2041, consulté au : <https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/jeunes/indice-de-remplacement-de-la-main-doeuvr-mrc-de-labitibi-temiscamingue-2016-2041>.

L'analyse par MRC donne un portrait encore moins encourageant de l'Abitibi-Témiscamingue. La Ville de Rouyn-Noranda devrait atteindre un indice de remplacement de la main-d'œuvre positif en 2029, tandis que ce serait en 2031 pour la MRC de la Vallée-de-l'Or. Pour les trois autres MRC de la région, on ne prévoit tout simplement pas l'atteinte d'un seuil positif au cours des 20 prochaines années.

Tableau 5 : Indice de remplacement de la main-d'œuvre

MRC	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue	Québec
Atteinte d'un seuil positif	Jamais positif	Jamais positif	2029	Jamais positif	2031	2032	2030
Atteinte du seuil maximal	2034	2032	2034	2035	2035	2035	2034
Valeur du seuil maximal	95,6/100	89,8/100	119,3/100	85,4/100	106,7/100	103,4/100	106,1/100
Retour à un seuil négatif	Jamais positif	Jamais positif	N/D	Jamais positif	N/D	2039	N/D
Valeur du seuil en 2041	92,0/100	81,9/100	109,2/100	77,8/100	101,9/100	97,0/100	100,0/100

6 – CONCLUSION

Nous pouvons affirmer que le milieu, les MRC et les organismes de développement économique se sont pris en charge, car ils comprennent l'urgence d'agir face au défi de la pénurie de main-d'œuvre en Abitibi-Témiscamingue, mais surtout de bénéficier de services locaux par des organismes du territoire. Par ailleurs, ils reconnaissent l'expertise du CLD RN dans l'accompagnement des entreprises en matière d'immigration économique et dans son habileté à développer des initiatives qui répondent aux besoins des entreprises de notre région. Notre notoriété repose en effet sur notre offre de réels services de proximité qui cadrent parfaitement avec les besoins du milieu.

Nous sommes convaincus de pouvoir développer une synergie avec le MIFI afin de capitaliser sur nos forces respectives et bénéficier d'un effet de levier qui sera bénéfique à la fois pour le MIFI et pour les entreprises. Nous devons devenir un interlocuteur privilégié avec le MIFI pour guider son équipe dans le déploiement de son offre de services, mais aussi dans son adaptabilité, car actuellement, elle ne répond pas adéquatement aux attentes des entreprises et du milieu.

Nous estimons avoir droit à un soutien financier juste et équitable au même titre que les grands centres urbains du Québec et leurs régions immédiatement périphériques. L'Abitibi-Témiscamingue doit en effet combler un retard endémique en matière d'immigration. C'est avec des initiatives innovantes comme le projet pilote de Centre d'accompagnement pour le recrutement de main-d'œuvre immigrante que nous proposons de mettre en place, que nous pourrions y parvenir.

Nos services ont amplement fait leurs preuves. Notre expertise est reconnue par le milieu, les entreprises, les institutions et même certains ministères. Il s'agit d'un élément non négligeable dont vous devez tenir compte. Nos résultats, déjà éloquentes, pourront considérablement être bonifiés si nous obtenons cette reconnaissance officielle.

L'implantation de ce centre à titre de projet pilote vous offre l'occasion de ne pas être préjudiciables envers votre ministère et envers les autres régions du Québec. Nous souhaitons en effet tous la même chose : régionaliser l'immigration en offrant le meilleur service aux entreprises avec les meilleures ressources. Cela se traduira par une efficience accrue et permettra d'atténuer les impacts négatifs de la pénurie de main-d'œuvre sur nos entreprises, lesquelles contribuent grandement à notre économie régionale et provinciale.

Bibliographie

Charette, Alexandra, *Les structures de gouvernance de l'immigration et de l'intégration des immigrants au Québec, rapport de recherche*, Université York, Projet Immigration et résilience en milieu urbain, mars 2021.

https://bmrc-irmu.info.yorku.ca/files/2021/03/FINAL-Rapport_Structures-de-gouvernance_Immig-Settlement-Integ-QC_ACharette_Dec2020_AC_25Feb2021.pdf

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, *Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration*.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/plan-action-regionalisation>

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, *Rapport annuel de gestion 2020-2021*.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/rapport-annuel-gestion/RA_annuel_gestion_2020-2021_MIFI.pdf

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, *Rapport annuel de gestion 2021-2022*.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/rapport-annuel-gestion/RA_annuel_gestion_2021-2022_MIFI.pdf

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, *Plan d'action régional 2022-2023*.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/PAR-8_DROATNO_2022_2023.pdf

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, *Nombre et taux de postes vacants, Abitibi-Témiscamingue, trimestres de 2015 à 2022*.

<https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/emploi-et-main-doeuvre/nombre-et-taux-de-postes-vacants-abitibi-temiscamingue-trimestres-de-2015-a-2022>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, *Indicateurs du marché du travail selon le sexe en Abitibi-Témiscamingue et Québec, 15 ans et plus, 2020-2022*.

<https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/emploi-et-main-doeuvre/indicateurs-du-marche-du-travail-selon-le-sexe-en-abitibi-temiscamingue-et-quebec-15-ans-et-plus-2020-2022>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, *Lieu de travail de la population occupée dont le lieu de résidence est en Abitibi-Témiscamingue, 2016*.

<https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/emploi-et-main-doeuvre/lieu-de-travail-de-la-population-occupee1-dont-le-lieu-de-residence-est-en-abitibi-temiscamingue-2016>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, *Indice de remplacement de la main-d'œuvre, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2016-2041*.

<https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/jeunes/indice-de-remplacement-de-la-main-doeuvre-mrc-de-labitibi-temiscamingue-2016-2041>

ANNEXE 1 – ÉQUIPE MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION EN PLACE AU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ROUYN-NORANDA



Mariève Migneault – Directrice générale

Mariève possède plus de dix ans d'expérience en administration, dont quatre ans à la direction générale du CLD RN. Détentrice d'une maîtrise en administration des affaires et d'un baccalauréat dans la même discipline, elle possède de fortes compétences en gestion et en développement. Elle sait mettre à profit ses habiletés relationnelles et politiques pour la réalisation des divers mandats qui lui sont confiés. Impliquée au sein de plusieurs comités dans sa communauté, elle bénéficie aussi d'une connaissance fine du milieu socio-économique de la région.



Ann Gervais – Directrice main-d'œuvre et immigration

Comptant plus de 12 ans d'expérience auprès des étudiants internationaux à l'UQAT, Ann détient une maîtrise en psychoéducation, un baccalauréat en sociologie ainsi qu'un riche bagage en matière de contexte interculturel. Elle est responsable de la gestion et de l'opérationnalisation des divers services et initiatives du département main-d'œuvre et immigration. De plus, elle gère le Programme d'appui aux collectivités dispensé auprès des entreprises et partenaires des MRC de Rouyn-Noranda, d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.



Corentin Bajard – Conseiller main-d'œuvre et immigration

Corentin possède une expérience professionnelle variée au sein de petites entreprises et comprend bien les enjeux et les défis de celles-ci. Diplômé d'un DEC en développement des entreprises et ayant lui-même vécu le parcours d'immigration par le biais de ses racines françaises, il apporte un soutien précieux pour les entreprises désireuses de se lancer dans un projet d'embauche à l'international. Au CLD RN, il conseille les entreprises dans leurs démarches et participe à l'élaboration de projets pour le dynamisme du recrutement à l'échelle régionale.



Laurence Gagnon – Chargée de projets main-d'œuvre et immigration

Dotée d'un enthousiasme contagieux et affichant un dynamisme qui la distingue, Laurence orbite depuis plusieurs années dans le monde de l'entrepreneuriat grâce à sa famille. Elle comprend donc très bien les réalités des entrepreneurs et met à profit ses connaissances pour les accompagner efficacement dans leurs démarches. Elle aime aussi explorer de nouveaux horizons et multiplier les expériences innovantes qui lui permettent de mettre ses compétences en pratique afin de faire une différence dans un domaine qui la passionne.



Martine St-Pierre – Adjointe administrative main-d'œuvre et immigration

Fidèle supportrice de l'équipe du département main-d'œuvre et immigration, Martine dispose de grandes habiletés en gestion documentaire. Dotée d'une proactivité remarquable, elle cerne efficacement les besoins de ses collègues et propose toujours les solutions les mieux adaptées. Elle manie avec aisance les diverses suites informatiques afin de créer différents outils de collecte de données et de suivi. Ses nombreuses années à titre d'adjointe administrative lui confèrent des atouts indéniables au sein du CLD RN.



Patrick Rodrigue – Conseiller en communication

Détenteur d'un baccalauréat en communication publique – concentration journalisme, Patrick possède près de 25 ans d'expérience dans le domaine des communications. Au sein du CLD RN, il est responsable de l'élaboration et de l'application des stratégies de communication afin de soutenir les orientations stratégiques de l'organisation, et ce, aussi bien à l'interne qu'à l'externe. Sa versatilité, ses aptitudes remarquables en matière de synthèse et sa rapidité d'exécution en font un atout apprécié par l'ensemble de ses collègues.

ANNEXE 2 – PANORAMA QUÉBEC

Né d'une entente concertée entre les instances du CLD Rouyn-Noranda et des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de Témiscamingue et de la Vallée-de-l'Or afin de mettre en valeur notre richesse collective, Panorama Québec positionne stratégiquement à l'étranger le potentiel et l'immensité de notre territoire, caractérisé par sa nordicité, son dynamisme économique, la qualité de ses emplois et la richesse de sa vie culturelle.

Sa mission consiste à développer et maintenir une stratégie globale innovante et efficace d'attraction et d'intégration de la main-d'œuvre issue de l'immigration. Panorama Québec concrétise ainsi des activités de recrutement à l'étranger qui cadrent avec les besoins urgents de notre milieu et stimule l'intérêt des entreprises en ce sens grâce à des ateliers d'information sur les bénéfices et les défis de cette forme d'embauche.

Au-delà d'une solution à la pénurie de main-d'œuvre, les activités de recrutement de Panorama Québec visent surtout à enrichir la région de nouveaux arrivants qui vont contribuer de manière active à l'essor de leur communauté d'accueil. Panorama Québec ne propose pas aux immigrants un environnement de travail à l'étranger, mais bien un milieu de choix où s'enraciner afin de bâtir et faire prospérer un projet de vie et, ultimement, faire partie intégrante du développement collectif.



Objectifs

- Établir une image de marque territoriale forte et distinctive pour les services d'attraction, de recrutement et d'accueil de la main-d'œuvre immigrante.
- Renforcer la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, d'accueillir, de mieux intégrer et de retenir la main-d'œuvre immigrante.
- Démocratiser le processus d'immigration économique auprès des PME afin de le rendre disponible à un plus grand nombre d'entreprises.
- Proposer des initiatives innovantes en matière d'immigration économique dans le but d'atténuer les impacts négatifs de la pénurie de main-d'œuvre.
- Développer au sein des entreprises les meilleures pratiques et promouvoir celles-ci.
- Favoriser le partage d'expériences entre les entreprises.

Identité visuelle

L'étymologie du mot *panorama* est tirée de deux mots grecs, soit *pan* « tout » et *horama* « ce qui est vu, un spectacle ou encore une vision (provoquée par une extase divine ou tirée d'un rêve) ». Selon le dictionnaire Robert, le terme désigne, au sens propre, un « vaste paysage que l'on peut contempler de tous côtés ». Au sens figuré, le dictionnaire Larousse fait quant à lui référence à une « vue d'ensemble d'un sujet, d'une question, d'une activité ». Pour sa part, le Trésor de la Langue Française évoque une définition tirée du domaine des beaux-arts : « disposition circulaire d'une représentation

qui permet au spectateur, situé au centre, de voir la totalité de celle-ci ». Il mentionne aussi une « succession d'images se présentant à la pensée comme une vision complète ».

Panorama Québec embrasse ainsi le concept du territoire comme espace physique d'une grande immensité, aux paysages majestueux et aux frontières sans limites. Il incorpore aussi l'image mentale d'un endroit affichant un vaste éventail de possibilités en tous genres, où les rêves et les projets de vie ont à la fois l'espace et les ressources pour se concrétiser. Enfin, il évoque une vue d'ensemble, un large kaléidoscope de tout ce que le territoire et les gens qui l'habitent ont à offrir en termes de milieu de vie, de ressources ainsi que d'espace à habiter et à développer.

Dans cette même optique, la dénomination Panorama Québec est assortie du slogan «Choisis un monde de possibilités». Cette phrase simple propose plusieurs interprétations complémentaires :

- Chez nous, la seule véritable limite, c'est l'imagination.
- Nous vous offrons un terrain fertile pour y faire germer et croître votre projet de vie.
- Vous avez un projet? Ici, vous aurez tout ce qu'il vous faut pour l'entreprendre et le réussir.
- Nous avons les moyens de vos ambitions.
- Nos gens (le monde) sont là pour vous aider à réussir et à vous intégrer.
- Etc.

Le recours à l'identité Panorama Québec offre l'avantage de positionner avantageusement l'Abitibi-Témiscamingue sur la scène internationale par ses caractéristiques géographiques, structurales et humaines plutôt que par son nom. Cette nouvelle image de marque en matière de recrutement de la main-d'œuvre issue de l'immigration affiche ainsi un caractère plus neutre, auquel n'importe quel partenaire, peu importe l'endroit où il est localisé dans la région, peut s'identifier. Du coup, elle facilite le développement de stratégies de promotion efficaces avec une identité immédiatement reconnaissable.

Conclusion

Les solutions proposées par Panorama Québec demeurent adaptées aux besoins des entreprises afin de stimuler leur intérêt envers l'attraction de travailleurs issus de l'immigration. Panorama Québec vient donc compléter l'offre de services aux entreprises dans le domaine de l'immigration et favorise une coordination exemplaire à travers le territoire afin de renverser la tendance d'un solde migratoire négatif observée au cours des 20 dernières années.

ANNEXE 3 – LISTE DES APPUIS AU PROJET PILOTE DE CARMOI

**PAR VOIE DE RÉOLUTION
MRC**



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale régulière de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi tenue le 22 février 2023 à 19 h 00, sous la présidence de Monsieur Sébastien D'Astous, préfet.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

Monsieur Martin Roy, Représentant de la Ville d'Amos, Monsieur Christian Legault, Maire de la municipalité de St-Dominique-du-Rosaire, Monsieur Guy Baril, Maire de la municipalité de Landrienne, Monsieur Martin Roch, Maire de la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana, Monsieur Donald Rheault, Maire de la municipalité de Preissac, Monsieur Michel Lévesque, Maire de la municipalité de La Corne, Madame Claudette Laroche, Mairesse de la municipalité de Launay, Monsieur Félix Labrecque, Maire de la municipalité de St-Félix-de-Dalquier, Monsieur Jules Grondin, Maire de la municipalité de Berry, Monsieur André Rioux, Maire de la municipalité de St-Marc-de-Figuery, Monsieur Ghislain Nadeau, Maire de la municipalité de Trécesson, Madame Christiane Grenier, Comité de citoyens de Guyenne, Madame Josseline Lepage, Mairesse de la municipalité de Barraute, Monsieur Pierre Bouchard, Maire suppléant de la municipalité de La Motte, Monsieur Alain Trudel, Maire de la municipalité de La Morandière-Rochebaucourt, Madame France Massicotte, Mairesse suppléante de la municipalité de La Morandière-Rochebaucourt, Monsieur Michel Rivard, Maire suppléant de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville

Ainsi que :

Madame Christine Meunier, directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Mélanie Falardeau, directrice générale adjointe, Madame Mélissa Lemaire, adjointe à la direction générale, Madame Valérie Moses, directrice du Service forêt, Madame Caroline Thivierge, agente de développement territorial

Absence : Monsieur Rosaire Guénette, Maire de la municipalité de Champneuf

AG- 023-02-2023

DEMANDE D'APPUI AU PROJET PILOTE DE RÉGIONALISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRANTE DU CLD RN

CONSIDÉRANT QUE le nombre de postes vacants dans la région a atteint un sommet au 2^e trimestre de 2022 avec un total de 4 395 postes pour l'ensemble du territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de postes vacants de la région par rapport à sa population active a plus que quadruplé en sept ans, passant de 1,5 % au 3^e trimestre de 2015 (1 015 postes vacants) à 6,1 % au 3^e trimestre de 2022 (4 175 postes vacants) ;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel économique de la région est bien réel, notamment avec le développement de plusieurs projets miniers, lesquels contribueront à la création de milliers d'emplois ;

CONSIDÉRANT QU'IL est de notoriété publique que la pénurie de main-d'œuvre met en péril le développement de la région ;

CONSIDÉRANT QUE l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a illustré que la pénurie de main-d'œuvre sera présente jusqu'en 2032, puis qu'elle reviendra en 2039 après une brève accalmie ;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises de la région doivent se référer à la Société de développement économique de Drummondville (SDED), à Québec International ou au MIFI pour ce qui concerne les missions de recrutement à l'international et que la distance représente un défi à différents égards pour les acteurs de la région ;

CONSIDÉRANT QUE le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLD RN) a travaillé à l'élaboration d'un projet pilote de « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante » (CARMOI) ;

CONSIDÉRANT QUE le CLD RN dispense déjà des services en matière d'immigration économique auprès des MRC de l'Abitibi, de l'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue et qu'il jouit d'une notoriété en la matière ;



CONSIDÉRANT QUE cette démarche permettra de pérenniser la concrétisation d'activités d'attraction et de recrutement qui cadrent avec les besoins urgents du milieu et de stimuler la demande grâce à des ateliers d'information sur les bénéfices et les défis de cette forme de recrutement ;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et le Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration, en favorisant la migration primaire ;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du positionnement du MIFI démontre que les efforts consentis pour la régionalisation des services correspondent mal aux besoins exprimés sur le terrain ;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises, les OBNL et les organismes publics comme les municipalités en Abitibi-Témiscamingue ont levé plusieurs drapeaux à l'effet qu'il y a une urgence d'agir en matière d'attraction et de recrutement de la main-d'œuvre étrangère ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Félix Labrecque, appuyé par Monsieur Donald Rheault, et unanimement résolu :

- D'appuyer le dépôt du projet pilote du CLD Rouyn-Noranda au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ;
- DE demander à la ministre Christine Fréchette d'octroyer au CLD RN le titre de partenaire privilégié du MIFI, assorti d'un financement adéquat et d'un partage des responsabilités en fonction des forces respectives du CLD RN et du MIFI ;
- DE demander à la ministre d'accorder au CLD RN la somme de 652 050 \$ afin d'orchestrer un projet pilote pour augmenter le recrutement de travailleurs étrangers temporaires et constituer le Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI).

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme,
Amos, le 28 février 2023

Christine Meunier
Directrice générale et secrétaire-trésorière



819 339-5671
819 339-5400
mrcab.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est
La Sarre QC J9Z 1K7

La Sarre, le 17 février 2023

Madame Christine Fréchette, ministre
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
700, boulevard René-Lévesque Est
29^e étage, bureau 29.25
Québec (Québec) G1R 5H1

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Madame la Ministre,

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que municipalité régionale de comté, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet-pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI) » puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise

.../2

– 2 –

à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet-pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.



Normand Lagrange
Directeur général

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

À une séance ordinaire du conseil d'administration de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, tenue dans la salle du conseil de la MRC à La Sarre, le 15 février 2023 et où sont présents messieurs et mesdames les conseillers(ères) de comté Yvon Gagné, Fernand Major, Daniel Favreau, Denis Blais, Alain Grégoire, Serge Marquis, Véronique Aubin, Sylvain Vachon, Rachel Alarie, David Goulet, Rémi Morin, Michaël Otis et Alain Guillemette formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Jaclin Bégin.

Assiste à la séance: monsieur Normand Lagrange, directeur général et madame Micheline Trudel, directrice générale adjointe.

23-34

RÉSOLUTION

Centre local de développement (CLD) de Rouyn-Noranda – Appui au projet-pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante en Abitibi-Témiscamingue

CONSIDÉRANT QUE le nombre de postes vacants dans la région a atteint un sommet au 2e trimestre de 2022 avec un total de 4395 postes pour l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le taux de postes vacants de la région par rapport à sa population active a plus que quadruplé en sept ans, passant de 1,5 % au 3e trimestre de 2015 (1015 postes vacants) à 6,1 % au 3e trimestre de 2022 (4175 postes vacants);

CONSIDÉRANT QUE le potentiel économique de la région est bien réel, notamment avec le développement de plusieurs projets miniers, lesquels contribueront à la création de milliers d'emplois;

CONSIDÉRANT QU' il est de notoriété publique que la pénurie de main-d'œuvre met en péril le développement de la région;

CONSIDÉRANT QUE l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a illustré que la pénurie de main-d'œuvre sera présente jusqu'en 2032, puis qu'elle reviendra en 2039 après une brève accalmie;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises de la région doivent se référer à la Société de développement économique de Drummondville (SDED), à Québec International ou au MIFI pour ce qui concerne les missions de recrutement à l'international et que la distance représente un défi à différents égards pour les acteurs de la région;

.../2

- 2 -

CONSIDÉRANT QUE le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLD RN) a travaillé à l'élaboration d'un projet-pilote de «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante» (CARMOI);

CONSIDÉRANT QUE le CLD RN dispense déjà des services en matière d'immigration économique auprès des MRC de l'Abitibi, de l'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue et qu'il jouit d'une notoriété en la matière;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche permettra de pérenniser la concrétisation d'activités d'attraction et de recrutement qui cadrent avec les besoins urgents du milieu et de stimuler la demande grâce à des ateliers d'information sur les bénéfices et les défis de cette forme de recrutement;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et le Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration, en favorisant la migration primaire;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du positionnement du MIFI démontre que les efforts consentis pour la régionalisation des services correspondent mal aux besoins exprimés sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises, les OBNL et les organismes publics comme les municipalités en Abitibi-Témiscamingue ont levé plusieurs drapeaux à l'effet qu'il y a une urgence d'agir en matière d'attraction et de recrutement de la main-d'œuvre étrangère;

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Alain Guillemette, appuyé par monsieur Michaël Otis et unanimement résolu:

- **D'APPUYER** le dépôt du projet-pilote du CLD Rouyn-Noranda au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- **DE DEMANDER** à la ministre Christine Fréchette d'octroyer au CLD Rouyn-Noranda le titre de partenaire privilégié du MIFI, assorti d'un financement adéquat et d'un partage des responsabilités en fonction des forces respectives du CLD RN et du MIFI;

.../3

– 3 –

- **DE DEMANDER** à la ministre d'accorder au CLD Rouyn-Noranda la somme de 652 050 \$ afin d'orchestrer un projet-pilote pour augmenter le recrutement de travailleurs étrangers temporaires et constituer le Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI).

COPIE CONFORME CERTIFIÉE
Ce 17 février 2023



Normand Lagrange
Directeur général
Greffier-trésorier

MRC DE TÉMISCAMINGUE

21, Notre-Dame-de-Lourdes, Bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

819 629-2829 / 1 855 622-6728

mrct@mrctemiscamingue.qc.ca



PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue tenue selon la loi, à Laverlochère-Angliers, au 11 rue Saint-Isidore Ouest (Salle du Pavillon), le **MERCREDI 15 FÉVRIER 2023 à 19 h 44** à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M. Bruno Boyer	, maire de Belleterre
M. André Pâquet	, maire de Fugèreville
M. Roger Bouthillette	, maire de Guérin
M. Norman Young	, maire de Kipawa
M. Vincent Gingras	, maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère-Angliers
M ^{me} Aline Beauregard	, mairesse suppléante de Lorrainville
M. Alexandre Binette	, maire de Moffet
M ^{me} Lyne Ash	, mairesse de Nédélec
M. Nico Gervais	, maire de Notre-Dame-du-Nord et préfet suppléant de la MRCT
M ^{me} Cathy Bruneau	, mairesse suppléante de Rémigny
M. Richard Robert	, maire de St-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin	, maire de St-Édouard-de-Fabre
M. Marco Dénoimé	, maire de St-Eugène-de-Guigues
M. Martin Lefebvre	, maire de Ville-Marie
M. Marc Girard	, président du Comité municipal de Laniel et représentant du territoire non organisé

SONT ABSENTS :

M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. Gilles Laplante	, maire suppléant de Duhamel-Ouest
M. Gérald Charron	, maire de Laforce
M. Pierre Gingras	, maire de Témiscaming

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M ^{me} Claire Bolduc	, préfète de la MRCT
-------------------------------	----------------------

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault	, coordonnateur au service d'aménagement et au développement du territoire
M ^{me} Katy Pellerin	, directrice du Centre de valorisation et responsable de la gestion des matières résiduelles
M ^{me} Christelle Rivest	, directrice de l'évaluation foncière et des finances
M. Chaibou Achirou	, directeur à l'aménagement et au développement du territoire
M. Sami Bdiri	, greffier et trésorier adjoint

RÉSOLUTION N° 02-23-070**OBJET : APPUI AU PROJET PILOTE DE RÉGIONALISATION DE LA MAIN-D'OEUVRE IMMIGRANTE DU CLD ROUYN-NORANDA**

CONSIDÉRANT que le nombre de postes vacants dans la région a atteint un sommet au 2^e trimestre de 2022 avec un total de 4395 postes pour l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT que le taux de postes vacants de la région par rapport à sa population active a plus que quadruplé en sept ans, passant de 1,5 % au 3^e trimestre de 2015 (1015 postes vacants) à 6,1 % au 3^e trimestre de 2022 (4175 postes vacants);

CONSIDÉRANT que le potentiel économique de la région est bien réel, notamment avec le développement de plusieurs projets miniers, lesquels contribueront à la création de milliers d'emplois;

CONSIDÉRANT qu'il est de notoriété publique que la pénurie de main-d'œuvre met en péril le développement de la région;

CONSIDÉRANT que l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a illustré que la pénurie de main-d'œuvre sera présente jusqu'en 2032, puis qu'elle reviendra en 2039 après une brève accalmie;

CONSIDÉRANT que les entreprises de la région doivent se référer à la Société de développement économique de Drummondville (SDED), à Québec International ou au MIFI pour ce qui concerne les missions de recrutement à l'international et que la distance représente un défi à différents égards pour les acteurs de la région;

CONSIDÉRANT que le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLD RN) a travaillé à l'élaboration d'un projet pilote de « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante » (CARMOI);

CONSIDÉRANT que le CLD RN dispense déjà des services en matière d'immigration économique auprès des MRC de l'Abitibi, de l'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue et qu'il jouit d'une notoriété en la matière;

CONSIDÉRANT que cette démarche permettra de pérenniser la concrétisation d'activités d'attraction et de recrutement qui cadrent avec les besoins urgents du milieu et de stimuler la demande grâce à des ateliers d'information sur les bénéfices et les défis de cette forme de recrutement;

CONSIDÉRANT que cette proposition s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et le Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration, en favorisant la migration primaire;

CONSIDÉRANT que l'analyse du positionnement du MIFI démontre que les efforts consentis pour la régionalisation des services correspondent mal aux besoins exprimés sur le terrain;

CONSIDÉRANT que les entreprises, les OBNL et les organismes publics comme les municipalités en Abitibi-Témiscamingue ont levé plusieurs drapeaux à l'effet qu'il y a une urgence d'agir en matière d'attraction et de recrutement de la main-d'œuvre étrangère;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Vincent Gingras
et résolu unanimement

- **D'APPUYER** le dépôt du projet pilote du CLD Rouyn-Noranda au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- **DE DEMANDER** à la ministre Christine Fréchette d'octroyer au CLD Rouyn-Noranda le titre de partenaire privilégié du MIFI, assorti d'un financement adéquat et d'un partage des responsabilités en fonction des forces respectives du CLD RN et du MIFI;
- **DE DEMANDER** à la ministre d'accorder au CLD Rouyn-Noranda la somme de 652 050 \$ afin d'orchestrer un projet pilote pour augmenter le recrutement de travailleurs étrangers temporaires et constituer le Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI).

Ce 21 février 2023,



Lyne Gironne, directrice générale – trésorière
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue

LG/jm

Note : Le texte du présent extrait est sujet à correction par le conseil de la MRC, lors de l'adoption du procès-verbal



À une séance régulière des membres du conseil de la Ville de Rouyn-Noranda tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100 de la rue Taschereau Est, le lundi 6 février 2023 à 20 h, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, à laquelle sont présents les conseillers et les conseillères :

Monsieur Daniel Camden,	district N° 1	– Noranda-Nord/Lac-Dufault
Madame Sylvie Turgeon,	district N° 2	– Rouyn-Noranda-Ouest
Monsieur Guillaume Beaulieu,	district N° 3	– Rouyn-Sud
Madame Claudette Carignan,	district N° 4	– Centre-Ville
Monsieur Réal Beauchamp,	district N° 5	– Noranda
Monsieur Yves Drolet,	district N° 7	– Granada/Bellecombe
Monsieur Sébastien Côté,	district N° 8	– Marie-Victorin/du Sourire
Madame Samuelle Ramsay-Houle,	district N° 9	– Évain
Monsieur Cédric Laplante,	district N° 10	– Kekeko
Monsieur Benjamin Tremblay,	district N° 11	– McWatters/Cadillac
Monsieur Stéphane Girard,	district N° 12	– d'Aiguebelle

Est absent :
Monsieur Louis Dallaire, district N° 6 – De l'Université

formant quorum du conseil municipal de la Ville de Rouyn-Noranda sous la présidence de Mme Diane Dallaire, mairesse.

Sont également présents : M. François Chevalier, directeur général et M^{re} Angèle Tousignant, greffière.

RÉSOLUTION N° 2023-066

ATTENDU QUE le nombre de postes vacants a atteint un sommet au 2^e trimestre de 2022 avec un total de 4 395 postes pour l'ensemble du territoire;

ATTENDU QUE le taux de postes vacants de la région par rapport à sa population active a plus que quadruplé en sept (7) ans, passant de 1,5 % au 3^e trimestre de 2015 (1 015 postes vacants) à 6,1 % au 3^e trimestre de 2022 (4 175 postes vacants);

ATTENDU QUE le potentiel économique de la région est bien réel, notamment avec le développement de plusieurs projets miniers qui contribuera à la création de milliers d'emplois;

ATTENDU QU'il est de notoriété que la pénurie de main-d'œuvre met en péril le développement de la région;

ATTENDU QUE l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a illustré que la pénurie de main-d'œuvre sera présente jusqu'en 2032;

ATTENDU QUE les entreprises de la région doivent se référer à la Société de développement économique de Drummondville (SDED), à Québec International ou au *ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration* (MIFI) pour ce qui concerne les missions de recrutement à l'international et que la distance représente un défi à différents égards pour les acteurs de la région;

ATTENDU QUE le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLDRN) a travaillé à l'élaboration d'un projet pilote de « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante »;

ATTENDU QUE le CLDRN dispense déjà des services en matière d'immigration économique auprès des MRC de l'Abitibi, de l'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue et qu'il jouit d'une notoriété en la matière;

ATTENDU QUE cette démarche permettra de pérenniser la concrétisation d'activités d'attraction et de recrutement qui cadrent avec les besoins urgents du milieu et de stimuler la demande grâce à des ateliers d'information sur les bénéfices et les défis de cette forme de recrutement;

ATTENDU QUE cette proposition s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

(DROATNQ) du MIFI et le Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration, en favorisant la migration primaire;

ATTENDU QUE l'analyse du positionnement du MIFI démontre que les efforts consentis pour la régionalisation des services correspondent mal aux besoins exprimés sur le terrain;

ATTENDU QUE les entreprises, les OBNL et les organismes publics ont noté qu'il y a une urgence d'agir en matière d'attraction et de recrutement de la main-d'œuvre étrangère;

POUR CES MOTIFS,

Rés. N° 2023-066 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard
appuyé par le conseiller Yves Drolet
et unanimement résolu
que le préambule ci-dessus fasse partie de la présente résolution.

Que la Ville de Rouyn-Noranda appuie le dépôt du projet pilote du CLD Rouyn-Noranda au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

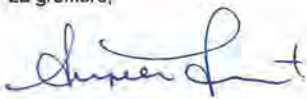
Que soit demandé à la ministre Fréchette d'octroyer au CLD Rouyn-Noranda le titre de partenaires privilégiés du MIFI avec un financement adéquat et un partage des responsabilités en fonction des forces du CLDRN et du MIFI.

Que soit demandé au ministre d'accorder au CLD Rouyn-Noranda la somme de 652 050 \$ afin d'orchestrer un projet pilote pour augmenter le recrutement de travailleurs étrangers temporaires et constituer le Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI).

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme,
ce 8^e jour du mois de février 2023

La greffière,



Angèle Tousignant



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or tenue le
mercredi 15 mars 2023, à 11 h, à la salle du conseil
de la MRC de La Vallée-de-l'Or, au 42, place Hammond à Val-d'Or

SONT PRÉSENTS :

LE PRÉFET :

M. Martin Ferron, maire de la Ville de Malartic

LES CONSEILLÈRES DE COMTÉ:

Mme Guylaine Labbé, mairesse de la Municipalité de Belcourt

Mme Chantal Thibault, mairesse de la Municipalité de Rivière-Héva

Mme Jacline Rouleau, mairesse de la Municipalité de Senneterre-Paroisse

Mme Nathalie-Ann Pelchat, mairesse de la Ville de Senneterre

Mme Céline Brindamour, mairesse de la Ville de Val-d'Or

Mme Catherine Larivière, conseillère déléguée de la Ville de Malartic

Formant quorum sous la présidence de M. Martin Ferron, préfet et maire de la Ville de Malartic.

Sont également présents :

Me Marie-Hélène Bastien, directrice du Service du greffe et de l'évaluation

Mme Marie-Andrée Mayrand, directrice du Service du développement local et entrepreneurial

Mme Kim St-Amour, coordonnatrice des communications

M. Mario Sylvain, directeur du Service de l'aménagement

M. Christian Riopel, directeur général et greffier-trésorier

SDLE - Lettre d'appui au projet Panorama Québec du CLD de Rouyn-Noranda - Ratification

Résolution # 055-03-2023

CONSIDÉRANT QUE le 6 mars dernier, le CLD de Rouyn-Noranda déposait le projet « Panorama Québec » lors de la tournée régionale de la ministre du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) en Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QU'en tant que MRC de La Vallée-de-l'Or, il nous apparaît important de soutenir ce projet pilote puisqu'il permettra au CLD-RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée d'une offre de services adéquate, en collaboration avec les quatre (4) autres MRC, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes;

CONSIDÉRANT QU'une entente de principe est intervenue entre nos deux organisations et que le Service du développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRCVO maintiendra son autonomie de gestion en recrutement et demeurera la porte d'entrée officielle des entrepreneurs du milieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Céline Brindamour et résolu unanimement de ratifier la correspondance transmise le 3 mars 2023 par le préfet ayant pour objet : « Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD-RN ».

Adoptée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
ce 18^e jour de mars 2023

Me Marie-Hélène Bastien, greffière

**PAR VOIE DE RÉOLUTION
PARTENAIRES DE L'ÉCOSYSTÈME**



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la rencontre ordinaire du Conseil régional des partenaires du marché du travail, tenue le 17 mars 2023.

Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante Panorama Québec

Résolution CR.22-23-13

Afin de répondre aux enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le CLD de Rouyn-Noranda mise sur la démocratisation du processus de l'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises pour attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. Le projet pilote Panorama Québec vise à améliorer l'accompagnement, l'attractivité, le recrutement, la formation et le référencement pour permettre de pourvoir des postes par une main-d'œuvre issue de l'immigration.

Considérant que le projet pilote se veut une des solutions pour réduire les effets de la pénurie de main-d'œuvre en Abitibi-Témiscamingue,

Considérant que les entreprises de la région doivent se référer à des organismes situés à l'extérieur de la région pour du soutien à des missions au recrutement international,

Considérant que le projet du CLD de Rouyn-Noranda propose un projet pilote régional pour accompagner les entreprises de la région à assurer le recrutement d'une main-d'œuvre à l'international avec un accompagnement personnalisé,

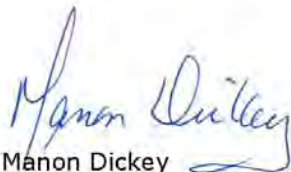
Considérant que les entreprises et les travailleurs étrangers pourront bénéficier d'un continuum de services grâce au soutien et au référencement découlant de ce projet pilote,

Il est proposé par M. Félix-Antoine Lafleur, appuyé par Caroline Renaud, en tenant compte des précisions suivantes :

- **Que** le projet pilote se déploie sur l'ensemble des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue;
- **Que** le projet priorise les petites et moyennes entreprises de la région;
- **Que** le recrutement de travailleurs à l'international permette de pourvoir majoritairement des postes parmi les professions qui présentent un déficit ou un léger déficit de main-d'œuvre en l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme,
ce dix-septième jour du mois de mars
de l'an deux mille vingt-trois

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Manon Dickey".

Manon Dickey
Secrétaire du CRPMT

MD/ld



Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue, tenue le 24 février à son siège social, situé au 145 rue Perreault Est à Rouyn-Noranda.

Sont présents :

M. Yvan Dallaire, président
 Mme Cindy Lefebvre, vice-présidente
 M. Roger Bernard, secrétaire-trésorier
 Mme Jessica Beauregard, direction du district du Lac-Témiscamingue
 M. Jocelyn Bouchard, direction du district de la Baie-James
 Mme Isabelle Doyon, direction du district de l'Harricana
 M. Jean Morin, direction du district de Rouyn-Noranda
 M. Simon Roy, direction du district de Jean-Emmanuel-Alfred
 Mme Annie Vézina, direction du district du Lac-Abitibi

Ainsi que (membres non-votants)

MM. Marc-André Gagnon, Francis Noël et Claude Trépanier, conseillers syndicaux.

CONSIDÉRANT QUE le nombre de postes vacants dans la région a atteint un sommet au 2^e trimestre de 2022 avec un total de 4395 postes pour l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT QUE le taux de postes vacants de la région par rapport à sa population active a plus que quadruplé en sept ans, passant de 1,5 % au 3^e trimestre de 2015 (1015 postes vacants) à 6,1 % au 3^e trimestre de 2022 (4175 postes vacants);

CONSIDÉRANT QUE le potentiel économique de la région est bien réel, notamment avec le développement de plusieurs projets miniers, lesquels contribueront à la création de milliers d'emplois;

CONSIDÉRANT QU'IL est de notoriété publique que la pénurie de main-d'œuvre met en péril le développement de la région;

CONSIDÉRANT QUE l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a illustré que la pénurie de main-d'œuvre sera présente jusqu'en 2032, puis qu'elle reviendra en 2039 après une brève accalmie;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises de la région doivent se référer à la Société de développement économique de Drummondville (SDED), à Québec International ou au MIFI pour ce qui concerne les missions de recrutement à l'international et que la distance représente un défi à différents égards pour les acteurs de la région;

CONSIDÉRANT QUE le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLD RN) a travaillé à l'élaboration d'un projet pilote de «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante» (CARMOI);

CONSIDÉRANT QUE le CLD RN dispense déjà des services en matière d'immigration économique auprès des MRC de l'Abitibi, de l'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue et qu'il jouit d'une notoriété en la matière;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche permettra de pérenniser la concrétisation d'activités d'attraction et de recrutement qui cadrent avec les besoins urgents du milieu et de stimuler la demande grâce à des ateliers d'information sur les bénéfices et les défis de cette forme de recrutement;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et le Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration, en favorisant la migration primaire;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du positionnement du MIFI démontre que les efforts consentis pour la régionalisation des services correspondent mal aux besoins exprimés sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises, les OBNL et les organismes publics comme les municipalités en Abitibi-Témiscamingue ont levé plusieurs drapeaux à l'effet qu'il y a une urgence d'agir en matière d'attraction et de recrutement de la main-d'œuvre étrangère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cindy Lefebvre, appuyé par Yvan Dallaire et résolu unanimement :

- **D' le dépôt du projet pilote du CLD Rouyn-Noranda au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;**
- **DE** demander à la ministre Christine Fréchette d'octroyer au CLD Rouyn-Noranda le titre de partenaire privilégié du MIFI, assorti d'un financement adéquat et d'un partage des responsabilités en fonction des forces respectives du CLD RN et du MIFI;
- **DE** demander à la ministre d'accorder au CLD Rouyn-Noranda la somme de 652 050 \$ afin d'orchestrer un projet pilote pour augmenter le recrutement de travailleurs étrangers temporaires et constituer le Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI);

Adoptée à l'unanimité

**PAR VOIE DE LETTRE D'APPUI
INSTITUTIONS**



Le 27 février 2023

Madame Marie-Ève Migneault
Directrice générale
CLD Rouyn-Noranda
130 rue Perreault Est
Rouyn-Noranda (QC) J9X 3C4

marieeve.migneault@cldrn.ca

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Madame,

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant qu'institution régionale, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue trouve primordial de soutenir ce projet pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI) » puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir l'aide financière nécessaire afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement en Abitibi-Témiscamingue, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la

migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises, des institutions et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique et social, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

Espérant le tout à votre satisfaction,



Sylvain Blais
Directeur général
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec



Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Le 23 février 2023

Madame Ann Gervais
Directrice main-d'œuvre et immigration
Centre local de développement
30, rue Perreault Est
Rouyn-Noranda (Qc) J9X 3C4
ann.gervais@cldrn.ca

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Madame,

Comme vous le savez, nous vivons présentement une crise majeure de main-d'œuvre à travers tout le Québec. L'Abitibi-Témiscamingue n'en fait pas exception. Considérant différents facteurs de notre région tels que l'éloignement des grands centres, le creux démographique chez les 15-19 ans ne favorisant pas le développement de la relève, un taux de chômage qui se situe sous la moyenne provinciale, nous devons redoubler d'efforts et d'initiative afin de pouvoir tirer notre épingle du jeu au niveau de l'attraction de main-d'œuvre.

Au niveau de notre organisation, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, nous avons accentué dans les dernières années nos stratégies et nos efforts au niveau du recrutement international. Nous avons également collaboré dans la dernière année avec le CLD RN dans une mission visant le positionnement et le rayonnement de la région à l'étranger et le recrutement de main-d'œuvre spécialisée. Nous avons vu la force de travailler en partenariat avec eux ainsi qu'avec les autres acteurs et partenaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

Rappelons que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, leurs services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

Aujourd'hui, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI. Il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI) » puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives

612, 5^e Avenue Ouest
Amos (Québec) J91 4L3
Téléphone : 819 732-3341
Télécopieur : 819 732-6440
www.cisss-et-aosiv.qc.ca

UNIR NOS FORCES
VERS L'EXCELLENCE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES GENS D'ICI

HUMANISME
ENGAGEMENT
TRANSPARENCE
COLLABORATION

territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises, des organisations et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

La directrice des ressources humaines des communications et affaires juridiques,



Sylvie Latulippe

SL/lo

c. c. Madame Caroline Roy, Présidente-directrice générale
Monsieur Mathieu Fortier, Directeur adjoint de la DRHCAJ
Monsieur Vincent Béland, Chef de service attraction de main-d'œuvre

Centre
de services scolaire
de Rouyn-Noranda

Québec



Direction générale

Rouyn-Noranda, le 28 février 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD de RN

Madame, Monsieur,

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que **Centre de services scolaire**, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI)» puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

Crée
l'avenir

70, rue des Orlans Est, C. P. 908
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C9
Téléphone : 819 762-8161, poste 1210

...2

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

Le directeur général,



Yves Bédard



Rouyn-Noranda, le 13 février 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant qu'université, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI)» puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

...2/

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

Le recteur,



Vincent Rousson, Ph. D.

**PAR VOIE DE LETTRE D'APPUI
COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES**



Rouyn-Noranda, 23 février 2023

Adria Power Systems
 1250 rue Saguenay
 Rouyn-Noranda, Qc
 J9X 7C3

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que **Adria Power Systems**, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI)» puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers



la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Joel Baillargeon".

Digitally signed by Joel
Baillargeon
Date: 2023.02.23 10:20:39
+05'00'

Joel Baillargeon

Directeur Général

Kayzen comptoir asiat, 139 avenue principale, Rouyn-Noranda

22 février 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que **Kayzen comptoir asiat et Freshii**, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI)» puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.



Tommy Garneau



159, 9^e avenue Est
La Sarre, Québec
J9Z 2L1

La Sarre, le 23 février 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que **Métal Marquis**, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI) » puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.



159, 9^e avenue Est
La Sarre, Québec
J9Z 2L1

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

Patrick Perreault

Président-Directeur général



160, boulevard industriel, Rouyn-Noranda, QC J9X 6T3

Rouyn-Noranda, le 22 février 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que **NOM DE VOTRE ORGANISATION**, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI)» puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

Kathleen
Laliberté

Directrice régionale des
Kathleen Laliberté
Date : 2023-02-22 11:02:08
Page 1/1



20, rue Pronovost,
Rouyn-Noranda QC J9Y 0G1

Rouyn-Noranda, 2023-02-24

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que **Propair**, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI)» puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

Marylyne Guenette



1156 avenue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K8

Rouyn-Noranda, le 27 février 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que Président-directeur général du **Groupe Technosub**, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI) » puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.



Eric Beaupré
Président-directeur général
Groupe Technosub

**PAR VOIE DE LETTRE D'APPUI
PARTENAIRES DE L'ÉCOSYSTÈME**



Ville-Marie, 6 mars 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI. À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

Pour le CJET, il apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI) » puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

Hélène Nickner, directrice générale

4, rue St-Michel
Ville-Marie, Qc J9V 2B5
Tel: 819-622-2538 | Fax: 819-622-2320
www.cjet.qc.ca

Centre Local de Développement Abitibi
582, 10^e avenue Ouest, suite 150
Amos, Québec, J9T 1X3



Amos, 24 février 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que **CLD Abitibi**, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI)» puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants. Ceci étant dit, il sera également important de bien représenter l'image territoriale de chacune des MRC participantes de façon équivalente.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.


Sonia Tardif
Directrice générale

Chambre de commerce d'industrie d'Abitibi-Ouest
 600, 2^e Rue Est La Sarre J9Z 2J5



La Sarre, 28 février 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que **Chambre de commerce d'industrie d'Abitibi-Ouest**, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI)» puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DU CENTRE-ABITIBI

Amos, le 28 février 2023

M. Marc Bibeau, président

CLD de Rouyn-Noranda

130, Rue Perreault Est

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C4

SUJET : Appui au CLD de Rouyn-Noranda pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante

M. Bibeau,

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que Chambre de commerce, représentant près de 400 membres répartis sur tout le territoire de la MRC d'Abitibi, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI) » puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DU CENTRE-ABITIBI

démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante de trouver des solutions à nos problématiques vécues et qui collent à notre réalité régionale. Nous vous offrons notre appui et notre soutien le plus complet dans ce dossier.

Veuillez accepter, M. Bibeau, nos plus cordiales salutations,

Claude Balleux
Président
Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi



ccirn

Chambre de commerce
et d'industrie
de Rouyn-Noranda

Rouyn-Noranda, le 15 février 2023

Madame Christine Fréchette**Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration**

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

700, boulevard René-Lévesque Est

29e étage, bureau 29.25

Québec (Québec) G1R 5H1

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Madame la ministre,

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI) » puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

Chambre de Commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda
70, Avenue du Lac | Rouyn-Noranda | Québec | J9X 4N4
www.ccirn.qc.ca

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

Acceptez en terminant, Madame la ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président,



David Lecours



La Sarre, le 1^{er} mars 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI) » puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

Josée Laframboise
Directrice Ressources humaines
et Expérience membre



Rouyn-Noranda, le 28 février 2023

Madame Mariève Migneault
Centre local de développement Rouyn-Noranda
130, Rue Perreault Est,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C4

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que **Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda**, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI) » puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un



maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.

En espérant que votre demande de collaboration soit prise à sa juste valeur parmi les priorités du ministère, nous vous souhaitons un bon succès dans vos démarches.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Chantal Parent".

Chantal Parent
Directrice générale



Rouyn-Noranda, le 2 mars 2023

Objet : Panorama Québec

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

En raison de notre expertise en immigration, à la **Mosaïque Interculturelle**, il nous apparaît important de soutenir ce type de projet de recrutement international qui permet de répondre à un besoin exprimé par le milieu.

Plusieurs fois par mois, des entreprises nous sollicitent pour nos services d'accueil et d'intégration et nous pensons qu'elles mériteraient aussi d'être accompagnées dans le processus de recrutement et que le projet du CLD permettra de répondre à ce besoin d'accompagnement des entreprises. Nous comprenons de ce projet qu'il se déploiera de manière à promouvoir une installation durable et une intégration optimale, et ce, en mobilisant et concertant les experts en la matière. Sur ce sujet, la Mosaïque, organisme d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, sera un partenaire de choix pour procéder à l'accueil, l'intégration et la sensibilisation.

Nous croyons qu'un tel projet est porteur pour la région. Nous sommes prêts à l'appuyer en gardant en tête que la capacité d'accueil du territoire doit être un élément central et qu'il doit être appuyé par d'autre investissement en matière de logement et de sensibilisation.

Valentin Brin,
Directeur,
La Mosaïque

La Mosaïque Interculturelle,
145 Av. Mercier, J9X 4X4, Rouyn-Noranda
819 763 2263 - info@mosaique-at.ca





Rouyn-Noranda, le 2 mars 2023

Objet : Panorama Québec

Conformément à l'appui formulé, nous croyons que la Mosaïque devra être un partenaire privilégié dans le déploiement du projet Panorama Québec.

À ce titre, la Mosaïque demande que le CLD de Rouyn-Noranda s'engage auprès de la Mosaïque à nous reconnaître comme tels et que par conséquent le CLD développe entre nos équipes respectives des canaux de communications et d'action privilégiée pour concerter les actions.

Sensible à la capacité d'accueil, nous demandons que le CLD s'engage également à nous appuyer auprès des instances publiques advenant que le flux de travailleurs étranger temporaire arrivant augmente, afin que la Mosaïque demeure en mesure de les accueillir et les intégrer comme il se doit. En parallèle, toujours pour garantir de bonnes conditions d'accueil, et un bon départ ici, les équipes du CLD et de la Mosaïque travailleront ensemble de manière que ces personnes immigrantes bénéficient d'un bon référencement vers les services d'accueil et d'intégration de la Mosaïque.

La présente vaut entente de partenariat pour la durée du projet Panorama Québec,

Valentin Brin,
Directeur,
La Mosaïque

Mariève Migneault,
Directrice générale,
CLD de Rouyn-Noranda

La Mosaïque Interculturelle,
145 Av. Mercier, J9X 4X4 Rouyn-Noranda
819 763 2263 - info@mosaïque-at.ca





Val-d'Or, le 3 mars 2023

Monsieur Marc Bibeau, président
CLD de Rouyn-Noranda
130, rue Perreault Est
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C4

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Monsieur,

Faisant suite aux discussions intervenues avec M. Marc Bibeau, président du Centre local de développement de Rouyn-Noranda (CLD RN), desquelles ont résulté un compromis relativement au recrutement international sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or selon le processus sommaire joint en annexe, il me fait plaisir de vous transmettre la présente lettre d'appui pour le projet Panorama Québec.

En tant que **MRC de La Vallée-de-l'Or**, il nous apparaît important de soutenir ce projet pilote intitulé « Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante » (ci-après le « Projet Panorama Québec ») puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée d'une offre de services adéquate, en collaboration avec les quatre (4) autres MRC, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra d'ajouter aux services de la MRC de La Vallée-de-l'Or des options qui permettront d'aider à répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des cinq ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, d'accueillir, de mieux intégrer et de retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

142, PLACE HAMMOND
VAL-D'OR (QUÉBEC) J9H 3A9
TÉL. : 819 825-7733 • TÉLÉC. : 819 825-4112

WWW.MRCVALDOR.QC.CA

info@mrcvaldor.qc.ca

APPROCHE CLIENT | ESPRIT D'ÉQUIPE | INNOVATION | QUALITÉ DE VIE

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI, du CLD RN et de la MRC de La Vallée-de-l'Or au bénéfice des entreprises et de la communauté.

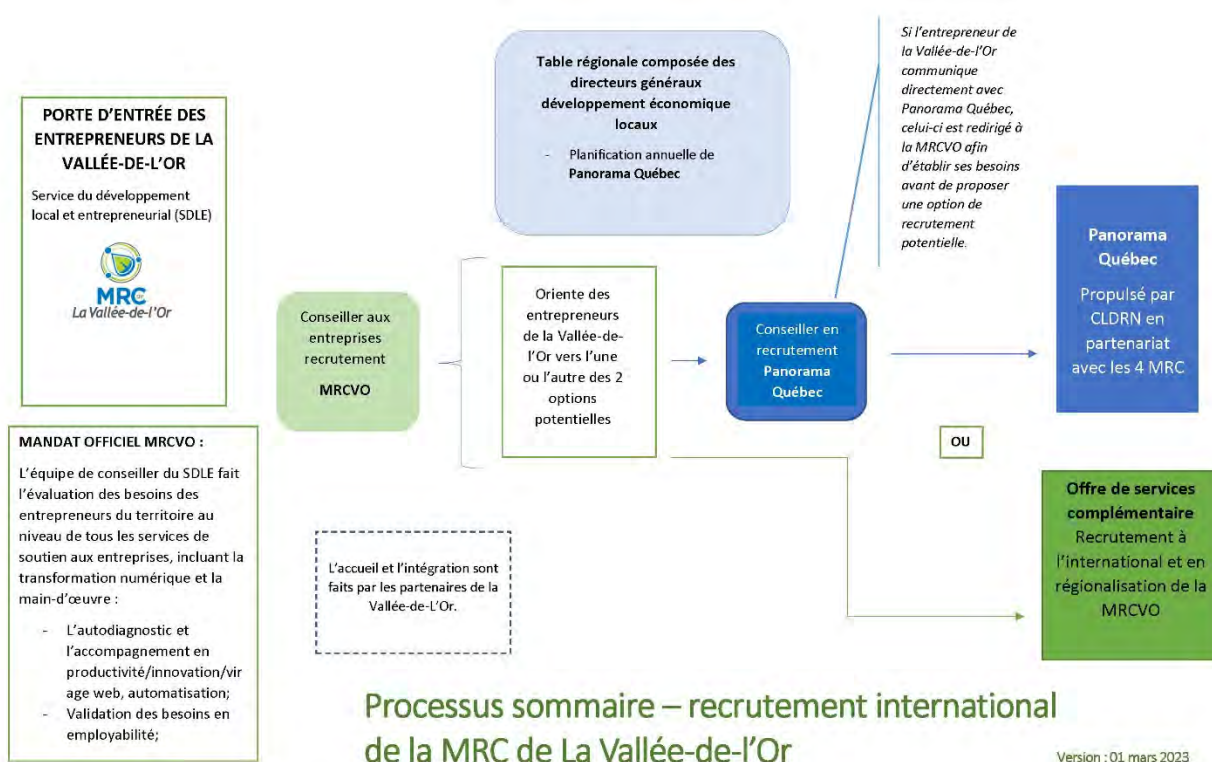
C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et son application non-exclusive sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or de la façon prévue à l'annexe jointe et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN en complémentarité avec nos services du Service du développement local et entrepreneurial (SDLE) et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.



Martin Ferron, préfet

p. j. Processus sommaire MRCVO

c. c. Mme Mariève Migneault, directrice générale, CLD RN





Rouyn-Noranda, le 22 février 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que la SADC de Rouyn-Noranda, il nous apparaît primordial de soutenir ce projet pilote intitulé «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI)» puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.


Line St-Amour,
présidente



Madame Mariève Migneault
130, rue Perreault Est
Rouyn-Noranda (qc) J9X 3C4

1 mars 2023

Objet : Appui au projet pilote de régionalisation de la main-d'œuvre immigrante du CLD RN

Depuis 1987, le CLD RN accompagne les entreprises de Rouyn-Noranda dans leur développement afin d'assurer leur pérennité. Aujourd'hui, les entreprises font face à un enjeu de croissance, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre. Bien au fait de l'importance de cet enjeu, le CLD RN souhaite mettre en œuvre un projet pilote visant la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante, et ce, de concert avec le MIFI.

À cet égard, il importe de rappeler que depuis 2017, le CLD RN accompagne les entreprises dans les missions Journées Québec et Objectif Québec pour le recrutement de travailleurs étrangers. Au fil des ans, il a développé une expertise maintenant connue et reconnue. En ce sens, depuis 2022, ces services s'étendent au-delà du territoire de Rouyn-Noranda et permettent d'accompagner les entreprises des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

En tant que **Société de développement du Témiscamingue**, il nous apparaît important de soutenir ce projet pilote intitulé «Centre d'accompagnement pour le recrutement de la main-d'œuvre immigrante (CARMOI)» puisqu'il permettra au CLD RN d'obtenir les ressources nécessaires afin d'étendre la portée de son offre de services, et ce, au bénéfice de nos entreprises et organismes. Qui plus est, ce projet permettra de répondre à des besoins bien présents et sans cesse grandissants.

D'ailleurs, nous comprenons que l'objectif principal de cette démarche vise à accueillir et intégrer, au terme des 5 ans du projet pilote, 500 travailleurs étrangers annuellement pour l'ensemble des initiatives territoriales, ce qui équivaut à 1 % du seuil québécois. Pour y parvenir, le CLD RN mise sur la démocratisation du processus d'immigration économique ainsi que sur le renforcement de la capacité des interlocuteurs locaux et des entreprises d'attirer, accueillir, mieux intégrer et retenir la main-d'œuvre immigrante. En outre, il vise à améliorer l'attractivité du territoire desservi de même qu'à assurer un maillage en continu de candidatures ayant démontré un réel intérêt envers la région. Ce sont là des objectifs rationnels, qui cadrent parfaitement avec les besoins exprimés par le milieu.

7 B, des Oblats Nord, Ville Marie, Québec, J9V 1H9
819 629-3355 www.lasdt.com



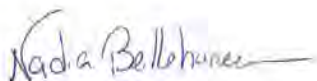
Municipalité régionale
de comté
de Témiscamingue



**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DU TÉMISCAMINGUE**

D'autre part, nous voyons que ce projet s'inscrit en parfaite complémentarité avec le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du MIFI et son Plan d'action ministériel de la régionalisation de l'immigration en favorisant la migration primaire. En fait, ce projet permettra de miser sur les forces respectives du MIFI et du CLD RN au bénéfice des entreprises et de la communauté.

C'est en ce sens que nous appuyons le projet pilote déposé par le CLD RN et que nous croyons qu'il est important d'agir promptement afin de mettre en place des conditions d'atténuation à la pénurie de main-d'œuvre. Dans une optique de soutenir le développement économique, il nous apparaît opportun de considérer l'apport du CLD RN et de répondre favorablement à son projet pilote pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante.



Nadia Bellehumeur,
Directrice générale
Société de développement du Témiscamingue

7 B, des Oblats Nord, Ville-Marie, Québec, J9V 1H9
819 629-3355 www.lasdt.com



Municipalité régionale
de comté
de Témiscamingue



Accès
entreprise
Québec



**CENTRE LOCAL
DE DÉVELOPPEMENT**
ROUYN-NORANDA

161, avenue Murdoch
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1E3
819 762-0142 | CLDRN.CA